LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 57—No 26 ST-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 1er OCTOBRE 1969 PRIX 10c

Le gou[ver]nement manitobain et St-Boniface accueillent le président Diori du Niger

Mercredi dernier, 24 septembre, l'Assemblée législative du Manitoba et la ville de St-Boniface accueillaient à tour de rôle le président Hamani Diori, de la République du Niger, accompagné de son épouse et de ministres et hauts fonctionnaires de son pays.

Pour sa visite au Manitoba, le président Diori était accompagné du sénateur Paul Martin.

M. Diori fut d'abord reçu à la loge d'honneur de l'Assemblée législative et le président Ben Hanuschak le présenta en français aux députés (le français est la langue officielle de la République du Niger).

Le premier ministre Ed Schreyer se leva alors et en français souhaita la bienvenue au président Diori: "Bien que votre séjour parmi nous soit très bref, ajouta M. Schreyer, j'espère que les liens d'amitié entre votre pays et le nôtre pourront s'affermir de façon plus vive à la suite de votre passage. Les Manitobains qui auront le plaisir et l'honneur de vous rencontrer témoigneront, j'en suis certain, de la haute estime que nous vous devons ainsi que des souhaits d'amitié que nous vous offrons en tant qu'invité au Canada et au Manitoba".

Pour sa part, le chef de l'Opposition Walter Weir adressa quelques mots en anglais.

Parlant au nom de ses collègues libéraux, M. Gildas Molgat salua à son tour, et en français, M. Diori.

"Comme vous l'aurez remarqué, dit-il, bien que nous soyons en plein centre du continent nord-américain, nous avons préservé dans cette assemblée législative l'usage des deux langues principales de notre pays. Je sais que pour vous le français forme aussi une langue principale chez vous. Dans la deuxième langue officielle donc, c'est un plaisir pour moi de vous souhaiter la bienvenue. Vous formez à ce moment-ci partie d'une groupe de nations qui étaient dans le passé associées à un empire colonial. Nous-mêmes nous ressortons depuis assez peu du même arrière-plan. L'année prochaine nous allons célébrer au Manitoba notre centième anniversaire comme province. Nous sommes heureux de vous voir ici au Manitoba en cette occasion et il est très important pour nous comme Manitobains ainsi que comme Canadiens d'avoir des liens très intimes avec toutes les nations et, en particulier, avec vous, des nations sous-développées, mais qui désirez tellement vous avancer. Nous sommes heureux de vous avoir parmi nous."

Le président Diori

Remerciant le premier ministre et les parlementaires manitobains, de l'accueil chaleureux qu'ils venaient de lui réserver, le président Diori, du Niger, répondit qu'il regrettait de devoir écourter sa visite au Manitoba à cause des obligations de sa charge mais, a-t-il ajouté, "ce n'est pas un adieu, ce n'est qu'un au revoir".

Se félicitant de voir le sénateur Paul Martin à ses côtés, il rappela à l'Assemblée comment il y a quelques mois, à Niamey, M. Martin avait annoncé au président du Niger que le gouvernement canadien lui faisait don de vingt mille tonnes de blé afin d'aider son

(Suite à la dixième page)

★ ★ ★ ★



Photo prise lors de la visite du président Hamani Diori, de la République du Niger, à l'hôtel de ville de St-Boniface, mercredi dernier. De gauche à droite: Mme Victor Morin, M. Laurent Desjardins, député de Saint-Boniface, Mme Laurent Dsejardins, M. Victor Morin, maire suppléant, le président Diori et son épouse, Mme René Toupin et M. René Toupin, ministre de la Consommation et des Corporations. (Photo Perrin)

Enfin de la TV française à Regina et à Moose Jaw!

REGINA — Depuis samedi dernier, 27 septembre, les téléspectateurs de Regina et de Moose Jaw peuvent jouir de certaines émissions en français. Ayant acheté un poste privé dans chacune de ces deux villes, Radio-Canada n'a pas tardé à insérer des programmes en français dans son horaire d'émissions en anglais.

Les émissions en français sont diffusées au canal 9 de Regina et au canal 4 de Moose Jaw le samedi de 11 h à 13 h, le dimanche de 10 h 30 à 13 h 30, et les autres jours de la semaine de 10 h 15 à 10 h 30 du matin.

L'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan entend conduire une petite enquête dans les régions desservies par les deux postes afin de connaitre quels sont les programmes qui plaisent le plus aux auditeurs.

La M.T.S. d'accord avec la Commission des frontières

Dans une lettre adressée aux enseignants des districts scolaires ruraux, le président de la Manitoba Teachers' Society, M. Ed Kowalchuk, a affirmé que la Société est fondamentalement d'accord avec les critères énoncés récemment par la Commission des Frontières dans son rapport proposant un remaniement des régions scolaires au Manitoba.

D'après M. Kowalchuk, les critères qui ont inspiré la Commission correspondent à ceux présentés dans un mémoire de la M.T.S. en juin dernier.

Le président de la M.T.S. affirme que les critères de la Commission des Frontières contiennent "le minimum requis pour que les systèmes scolaires actuels obtiennent la flexibilité nécessaire pour offrir, surtout au niveau secondaire, les occasions les plus variées de s'instruire". Cette flexibilité découlerait en grande partie de ces écoles plus grandes que la Commission a recommandées et qui ne seraient viables que dans des régions scolaires plus étendues.

Tout en notant que la M.T.S. ne peut pas se prononcer sur l'emplacement des frontières, M. Kowalchuk a suggéré aux enseignants d'aborder les recommandations de la Commission en cherchant "ce qu'il y a de mieux pour l'éducation des étudiants manitobains".

Un professeur de Regina écrit l'histoire de l'A.C.F.C.

REGINA — M. Raymond Huel, professeur d'histoire à l'Université de Saskatchewan à Regina, vient de terminer une thèse de maitrise en histoire intitulée "L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan: a Response to Cultural Assimilation — 1912-34".

Selon un communiqué émis par son secrétariat de Regina, l'A.C.F.C. (qui se nomme aujourd'hui l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan) a accueilli le travail du professeur Huel avec un très grand intérêt, "car il reconstitue son histoire dans sa période la plus héroïque et apporte à tous le témoignage de la volonté inébranlable des pionniers de la cause française en Saskatchewan à maintenir la langue et la culture française bien vivantes à une époque où, pour la population francophone, cette survivance culturelle était intimement liée à la foi catholique".

M. Raymond Huel est originaire de Gravelbourg, Sask.

Une loterie du Centenaire

La Corporation du Centenaire du Manitoba tiendra une loterie provinciale en 1970, a-t-on annoncé la semaine dernière. Les recettes serviront à couvrir les dépenses de certaines célébrations importantes prévues pour l'année prochaine à l'occasion du centième anniversaire de l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne. On ne sait pas encore quelle forme prendra cette loterie mais un total de $200,000 serait donné en prix.

La Liberté et le Patriote et la conversation française

La Liberté et le Patriote est soudain devenu populaire à l'Institut Collégial du Parc Windsor. Un professeur a décidé de s'en servir pour la lecture et les discussions dans les cours du soir de conversation française. Sait-on jamais? L'idée se propagera peut-être même dans les écoles bilingues!

L'affaire Willow Bunch est au point mort

WILLOW BUNCH — Le conflit scolaire qui empêche des écoliers francophones de Willow Bunch de profiter des dispositions de la loi scolaire de la Saskatchewan relativement à l'enseignement en français en première année n'a pas bougé d'un pas depuis la semaine dernière.

Les autorités de la Borderland School Unit, dont fait partie la commission scolaire de Willow Bunch, s'opposent toujours à la requête des parents francophones qui ont demandé l'enseignement en français, tel que le permet la loi scolaire, pour leurs vingt-deux écoliers de première année.

Les officiels de la Borderland sont d'avis que cela entrainerait des dépenses additionnelles non prévues dans le budget; qu'il faudrait pendant ce temps trouver un moyen de pourvoir à l'instruction des six enfants qui ne prendraient pas le français; que la population de Willow Bunch ne constitue qu'une minorité insignifiante dans la majorité anglophone de la région; que plusieurs de ceux qui ont appuyé la demande de l'enseignement en français n'ont pas d'enfants à l'école.

Entre-temps, le premier ministre Ross Thatcher, de la Saskatchewan, a déclaré la semaine dernière qu'il ne désirait pas voir un "St-Léonard" se répéter en Saskatchewan.

Le ministère de l'Education a convoqué pour le 2 octobre une réunion spéciale afin d'amener les partis intéressés à trouver une solution équitable au conflit.

Dans une interview téléphonique avec La Liberté et le Patriote, un membre de la commission scolaire de Willow Bunch, M. Laurent Bissonnette, a affirmé que les parents francophones avaient bon espoir d'obtenir gain de cause, surtout après ce que M. Thatcher venait de déclarer sur cette question.

86 millions de boisseaux de blé vendus à la Chine

Le ministre fédéral du Commerce Jean-Luc Pepin a annoncé jeudi dernier une vente de 86 millions de boisseaux de blé canadien à la Chine d'une valeur de $135,000,000 environ. Les expéditions doivent commencer ce mois-ci mais elles sont menacées par une grève des débardeurs actuellement en cours en Colombie-Britannique.

Cette vente de blé n'aidera toutefois pas beaucoup les cultivateurs manitobains puisque la plus grande partie consistera en blé de qualité inférieure entreposé depuis l'année dernière en Alberta et en Saskatchewan.

La représentation francophone sera-t-elle réduite à la Commission scolaire de St-Boniface

Hier midi, une journée avant la date fixée pour l'inscription officielle des candidats aux élections du 22 octobre à la Commission scolaire de St-Boniface, un seul candidat francophone de St-Boniface avait annoncé publiquement qu'il briguerait les suffrages. Il s'agit de M. Gilles Guyot dont le mandat vient de se terminer.

Aucun remplaçant de langue française n'a été trouvé pour succéder à M. Paul Marion, qui vient également de terminer son mandat. Des raisons personnelles obligent M. Marion de quitter la Commission scolaire après six années de service dont les dernières à titre de président.

On apprend, d'autre part, que des Néo-démocrates anglophones présenteront aujourd'hui un candidat à la Commission scolaire de St-Boniface.

M. Fernand Paquin nommé au Service agricole de l'Exploitation

M. Fernand Paquin, de St-Norbert, vient d'être nommé chef du Service de l'Exploitation agricole, de la section de l'Economique et de l'Information du ministère de l'Agriculture du Manitoba.



M. Fernand Paquin

Au service du ministère de l'Agriculture de la province depuis 1956, M. Paquin détient un baccalauréat en Sciences agricoles de l'Université de Manitoba, ainsi qu'une maitrise en Economie agricole.

M. Paquin fut d'abord agronome dans le district de Rivière-la-Paix, en Alberta, de 1950 à 1953, puis il travailla pour un paysagiste de Montréal, de 1953 à 1956.

En 1956, il devenait représentant du ministère de l'Agriculture du Manitoba dans la région de Steinbach. Promu au poste d'économiste en 1960, il s'occupa activement des groupes d'exploitants agricoles de la province. Il est aussi membre de l'Institut des Agronomes du Manitoba et de l'Institut agricole du Canada.

M. Paquin est né à St-Boniface et il fit ses études élémentaires et secondaires à l'école Provencher. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il servit dans les rangs de l'Aviation Royale Canadienne.

Profonde inquiétude chez nombre de fonctionnaires

par Pierre-C. O'Neil, du Devoir

OTTAWA — La fonction publique est sur les dents.

Les autorités du conseil du trésor ont en effet publié vendredi dernier les directives aux sous-chefs des ministères relativement aux procédures qui s'appliqueront dans le cas de milliers de congédiements qui doivent faire suite à la volonté exprimée plus tôt par le gouvernement de réduire ses dépenses et d'établir de nouvelles priorités.

La veille, jeudi, le ministère des pêcheries avait brûlé la politesse au conseil du Trésor en annonçant son programme de réduction des dépenses y compris le nombre d'employés qui perdraient leur emploi ou ne seraient pas réengagés.

Jeudi également, le ministère de la santé faisait état de coupures dans ses dépenses tandis que vendredi c'était au tour du ministère des transports.

L'émission de communiqués de même nature se poursuivra tout au cours de cette semaine ponctuée ici et là des protestations véhémentes des syndicats de fonctionnaires qui accusent le gouvernement de procéder trop rapidement et sans consultations valables avec eux.

Déjà, on parle de coupures importantes dans le personnel du ministère des affaires extérieures.

Dans ses directives de vendredi le conseil du Trésor fait état "des nouvelles limites financières et des nouveaux objectifs du gouvernement" et demande aux ministères de traiter avec justice les employés touchés et de "maintenir au minimum les dislocations dans leur emploi dans la fonction publique".

Les principes généraux suivants sont énoncés dans les directives publiées la semaine dernière:

a) Les employés touchés devront, si possible, être réaffectés à des emplois vacants ou à la veille de le devenir dans d'autres parties de la fonction publique.

b) S'ils sont conformes aux intérets du gouvernement et des employés, le déplacement et le recyclage des employés se feront le plus rapidemnt possible.

c) Si la réaffectation est impossible ou que l'employé la refuse, il sera licencié ou mis à la retraite et les dispositions habituelles des lois s'appliqueront.

C'est parmi les employés engagés pour des périodes définies, les employés occasionnels et les employés âgés de 60 ans et plus que les ministères devront d'abord chercher les employés excédentaires, mais en le faisant, on suivra le principe du mérite.

L'avis officiel aux employés jugés excédentaires sera assez long pour permettre de rechercher pendant trois mois une réaffectation quelconque. Si la réaffectation est impossible, un avis devra être donné à l'employé un mois avant la fin de la période de réaffectation.

Les réaffectations seront considérées dans l'ordre suivant:

a) Dans la localité, au sein du même ministère;

b) Dans la localité, dans un autre ministère;

c) Dans une autre localité mais dans le même ministère;

d) Dans une autre localité et dans un autre ministère.

"Le conseil du Trésor a demandé à la fonction publique de limiter ou de suspendre l'embauchage et l'avancement dans les groupes et niveaux d'emploi qui sont touchés, pour faciliter les réaffectations."

Des principes directeurs seront renprésentants des employés au sujet de leurs décisions.



Jeudi dernier, 25 septembre, on inaugurait à St-Boniface le nouveau tronçon de la route provinciale 59, soit plus de sept milles de voie rapide à chaussées séparées allant de la route Transcanadienne, au sud, à la route Périmètre, au nord. On voit, ci-dessus, le ministre provincial du Travail, M. Russ Paulley, coupant le ruban inaugural, avec, à gauche, M. B. Wolfe et, à droite, M. J. Willis, respectivement conseiller et président du Conseil métropolitain de Winnipeg.

Editorial

Attitude inquiétante de la Manitoba Teachers' Society

Le président de la Manitoba Teachers' Society vient d'annoncer dans une lettre adressée aux enseignants des districts scolaires ruraux que la Société était fondamentalement d'accord avec les critères énoncés par la Commission des Frontières dans son rapport provisoire proposant de nouvelles régions scolaires.

D'après M. Ed Kowalchuk, président de la M.T.S., les critères de la Commission des Frontières refléteraient les conditions minimums requises dans les systèmes scolaires actuels pour assurer les occasions les plus variées de s'instruire, surtout au niveau secondaire.

Qu'est-ce que cela veut dire au juste? Ni la Commission ni M. Kowalchuk ne l'expliquent avec précision. On lit dans le rapport que "les enfants des régions rurales auront à rivaliser avec ceux de la ville", qu'on doit leur offrir "le mode d'éducation qui les rendra capables d'affronter l'avenir avec les mêmes chances que leurs frères et soeurs des grands centres urbains". Mais exactement, rivaliser en quoi? affronter quoi dans l'avenir?

A la fin de son message aux enseignants, M. Kowalchuk leur suggère d'examiner les recommandations de la Commission des Frontières à la lumière "de ce qu'il y a de mieux pour les étudiants manitobains".

Très bien, mais en quoi consiste au juste ce "mieux" pour les étudiants manitobains? Ce que M. Kowalchuk ou son exécutif ont décidé comme étant le "mieux"? Ou encore ce qu'une Commission identifiée à un parti politique a jugé être le mieux parce qu'elle a systématiquement refusé de considérer la réalité dans sa totalité, c'est-à-dire les populations rurales avec toutes leurs particularités sociales, linguistiques, culturelles ou autres? La M.T.S. serait-elle une sorte d'exécuteur testamentaire de la Commission des Frontières? Ou bien, est-elle devenue, à la manière des grands syndicats politisés, un organisme qui manie ses membres comme des pions? Certains nous ont affirmé que les enseignants auraient une peur révérentielle de la M.T.S., qu'ils croiraient inconvenant de s'opposer aux opinions de ceux qui agissent comme leurs agents de revendications salariales! Serait-ce là la préoccupation majeure de la M.T.S.?

Il y a de quoi se poser des questions sur l'esprit qui anime cette association. On se demande parfois si elle ne se considère pas tout simplement comme une sorte de prolongement du ministère de l'Education cherchant à imposer ses vues aux commissions scolaires. Quand on analyse attentivement ses déclarations de principes ou le système de valeurs qu'elle préconise, on a l'impression que, pour la M.T.S., les enseignants ne sont pas primordialement les collaborateurs et les continuateurs des parents auprès des enfants, mais plutôt des techniciens employés par le gouvernement pour mettre en marche une espèce de mécanisme appelé pédagogie et supposé produire des résultats. Et comme tout cela s'inspire d'une mentalité purement technique, l'on en vient à croire qu'en changeant la machine ou son mécanisme, le plus souvent importé avec quinze et vingt ans de retard des Etats-Unis, on parviendra à produire des génies avec ceux qui sont censés avoir du talent, et des ouvriers-robots avec ceux que les tests ont classés parmi les idiots!

Avant d'épouser les conclusions de la Commission des Frontières et de se déclarer en faveur d'un système qui voudrait passer le rouleau compresseur sur tout ce qui est propre au Canada, dont les différences linguistiques, culturelles et autres, la Manitoba Teachers' Society serait beaucoup plus dans son rôle si elle cherchait les solutions avec (et non contre) les parents et leurs représentants, les commissaires d'écoles.

Le peuple n'est peut-être pas riche en diplômes; il n'a pas coutume d'afficher des initiales aussi impressionnantes que décevantes à la fin de son nom. Mais il a des intuitions qu'on ne peut pas mépriser. Il est peut-être lent à comprendre; il ne gobe pas facilement les généralités ronflantes ou savantes qu'on cherche à lui servir. Mais il tient à être éclairé si l'on sait s'y prendre de la bonne façon. Il veut aussi que l'on respecte ses sentiments les plus profonds qu'il n'a pas, le plus souvent, la facilité d'exprimer correctement. Et enfin, il aime ses enfants et il n'accepte pas qu'on les traite comme de vulgaires numéros!

Nous espérons que les Educateurs Franco-Manitobains, qui font partie de la M.T.S., feront sentir tout le poids de leur nombre et le prestige de leur haute qualité d'éducaturs consciencieux et soucieux du bien de leur communauté francophone, pour ramener la M.T.S. sur une voie beaucoup plus respectueuse de la justice et des droits de la population. J.-P. A.

L'affaire Ted Kennedy

Dans sa façon de traquer le sénateur Edward Kennedy depuis l'accident tragique de juillet dernier où périt l'ancienne secrétaire de son frère, Robert, la presse nord-américaine fait penser à une meute de loups qui guettent leur chance pour sauter sur leur proie.

Toutefois, d'après un sondage, la majorité des Américains n'ont pas réagi dans le même sens que leurs grandes agences de presse: 68 pour cent d'entre eux ne tiennent pas rigueur à Edward de cet accident et de ce qui a suivi. Un collaborateur de la revue française "Panorama aujourd'hui" (numéro de septembre), Francis Mayor, voit en cela un signe de santé. "Dans ce pays qui admirait les beaux, courageux, héroïques, tragiques Kennedy, écrit-il, qui retrouvait en eux toutes les vertus de sa tradition, qui eût fait (ou fera) peut-être d'Edward son président, dans ce pays qu'on croyait figé dans un idéalisme rigide, épris de force et de réussite, il se trouve aujourd'hui une majorité de citoyens pour comprendre une grave défaillance, excuser un moment atroce de faiblesse, pour admettre que, fût-il le gentil Edward à qui tout réussit, un homme est un homme, et qu'il arrive à tous les hommes de tomber".

"Singulière leçon, au moment même où, grâce à l'impulsion donnée par John Kennedy, des hommes viennent de marcher sur la Lune. Quelle leçon? se demande le journaliste français. Eh bien, que l'histoire ne se fait plus avec un héros mais avec un peuple, et qu'à ce peuple on demande de devenir héroïque..."

"Le pari politique, social, scientifique d'aujourd'hui est simple: ou un pays réveille tout un peuple, permet à tout le monde d'accéder à la culture, à la formation, reconnait pour tous le droit aux responsabilités, ou bien il sombrera, et avec lui ses élites dirigeantes. Tous les hommes n'ont pas les mêmes dons, tous les hommes peuvent se tromper. Nous le savons. Et nous sommes devenus capables de le comprendre. C'est la communauté qui réussira. C'est ensemble, et nous complétant, que nous nous sauverons et que nous transformerons l'univers."

Ces réflexions ne manquent pas d'avoir une singulière résonnance même en nos milieux où la tendance existe de placer les hommes publics et les dirigeants dans une catégorie à part au lieu de les voir comme des personnes vivantes, défauts et qualités mêlés, comptant sur l'appui et la collaboration d'un public intelligent et compréhensif, prêt à se mettre debout et à prendre, lui aussi, les responsabilités qui lui reviennent.

Washinton déclare la guerre à la contrebande des stupéfiants

WASHINGTON — Un sous-comité du sénat américain vient de dévoiler, après avoir fait un relevé de 89 villes, que le nombre des arrestations relevant du trafic ou de l'usage des stupéfiants et de la marijuana a doublé au cours des deux dernières années, alors que l'usage de la drogue s'est propagé aux écoles et aux banlieues.

"On constate aujourd'hui que mille et une drogues différentes ont tombé, sous une forme ou sous une autre, dans les mains de notre jeunesse", a déclaré le sénateur Thomas J. Dodd, démocrate du Connecticut, en livrant le rapport de son sous-comité sur la délinquance juvénile.

Le sous-comité a commencé, mercredi dernier, l'audition de diverses propositions visant à enrayer le trafic et l'usage de la drogue. Le premier témoin a été le procureur général des Etats-Unis, M. John N. Mitchell.

M. Richard Kleindienst, l'adjoint en chef du procureur général, a fait savoir, au cours d'une conférence de presse, que l'administration Nixon se propose de rendre si difficile la contrebande de la marijuana du Mexique aux Etats-Unis que le prix de cet hallucinogène en deviendra inabordable.

"Nous voulons faire en sorte qu'il soit si difficile de se procurer cette drogue, a-t-il dit, que les étudiants ne pourront s'en payer".

Le relevé dont fait état le sous-comité sénatorial indique que le nombre des arrestations pour stupéfiants et marijuana, dans 89 villes, était de 33,124 en 1964 et s'était élevé à 85,542 en 1968.

Le sénateur Dodd a souligné que l'usage de l'héroïne allait croissant dans les banlieues, où elle était inconnue il y a quelques années. "L'an dernier, a-t-il dit, les arrestations pour usage de drogues ont augmenté de 85 pour cent chez les hommes et de 100 pour cent chez les femmes".



L'augmentation de la production agricole est un impératif urgent pour l'avenir de l'humanité. En Haute-Volta, de l'équipement agricole à traction animale et des ânes obtenus grâce à l'apport de l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix (l'OCCDP) ont permis à quelques dizaines de jeunes agriculteurs de se défaire de la houe pour passer à un stage plus moderne d'agriculture. La photo ci-haut représente une séance de sarclage où l'on utilise l'équipement nouveau qu'est la houe manga. En encourageant des projets de ce genre l'OCCDP espère faire reculer la faim dans le monde. Le comité diocésain de l'OCCDP à St-Boniface invite les lecteurs à soutenir l'Organisation dans ce combat qu'elle mène contre cet adversaire redoutable de l'humanité. Rappelons que le but de l'Organisation est de bâtir la paix par le développement. L'Organisation a pour mission de promouvoir l'aide aux pays en voie de développement dans ces pays et par l'information et l'éducation à la coopération internationale.

Le temps de la discussion

Le dialogue, une activité raffinée

(Suite)

Le dialogue est une conversation dans un but déterminé. C'est la seule arme de la raison. C'est une activité raffinée, démocratique et profitable, et ceux qui refusent le dialogue adoptent une attitude par trop intransigeante. Il n'y avait pas de dialogue chez les sorciers primitifs qui exploitaient les passions des tribus. Le dialogue n'existait pas non plus pour Staline, qui se gardait de discuter ses opinions visant à l'extermination ou à la compromission de ses adversaires.

Les institutions démocratiques et la liberté politique ne peuvent survivre sans la discussion, la critique et les débats. Sommes-nous trop occupés à jouir de la vie pour entamer un dialogue destiné à permettre la continuation de la vie? Ou trop ignorants? Ou trop insouciants? Ou trop parasites? Tout cela a contribué à la décadence de l'Empire romain.

Un dialogue n'est ni un vulgaire marchandage, ni une forme inférieure de négociation. Ce n'est pas non plus un affrontement entre deux concurrents, mais une conversation où chacun des interlocuteurs expose des faits et où chacun d'eux étudie les faits énoncés par l'autre. C'est un échange d'idées intelligentes qui fait naitre un nouvel ensemble de connaissances. Il nous fait passer du domaine du baguenaudage bien intentionné à celui de l'action fondée sur le savoir et la compréhension.

Le monopole de la conversation est étranger au dialogue. La balle doit être lancée et relancée. Il faut donner et recevoir. Les participants espèrent trouver une solution en examinant la situation sous divers angles.

Cet exercice révèle la véritable personnalité de ceux qui s'y livrent. Il dissipe la mystification et dégonfle l'omniscience; il démasque la mauvaise foi et l'égoïsme. Le dialogue atténue les préjugés et engendre la confiance, marque distinctive des rapports sociaux entre égaux.

Se placer au point de vue des autres

Savoir écouter avec impartialité des points de vue différents, c'est un excellent moyen de former de bons jugements sur les questions en discussion, et il faut pour cela s'efforcer sincèrement d'envisager les choses du point de vue de son interlocuteur.

Beaucoup de sujets d'irritation dans la société proviennent du fait que certaines personnes n'accordent pas d'attention à des problèmes que d'autres jugent importants. Il se peut que deux cultures possèdent des institutions qui paraissent très semblables à l'observateur extérieur et qu'il y ait, dans les langues qui leur sont propres, des mots qui se ressemblent tellement qu'on est porté à leur donner le même sens, mais les réalités sont différentes.

Pour que le dialogue soit efficace, il suffit d'observer quelques règles fort simples. Ce que l'on considère très souvent comme dialogue n'est que le tapage que font des propagandistes en présence. La loi qui préside aux débats de ce genre est celle des matchs de boxe et des combats de lutte.

Lorsque nous séjournons à l'étranger, nous savons nous adapter aux différences les plus évidentes, comme celles du vêtement, de la langue et de l'architecture. C'est dans les petites différences que les choses se compliquent: le goût du café en Angleterre, l'heure de la sieste en Italie, le bruit des rues étroites de Paris, l'appel à la prière des 24,000 minarets à Bénarès. Pourtant, tout cela fait essentiellement partie de la vie quotidienne des habitants de ces pays ou de ces villes.

Ce n'est pas à dire que nous devions approuver tout ce que nous voyons et entendons. Il est parfaitement possible de se former une opinion bien à soi et d'y tenir tout en reconnaissant que ce n'est somme toute qu'un point de vue.

Dans le dialogue authentique, nous respectons les opinions de notre interlocuteur et nous essayons de presser le bouton qu'il faut pour qu'il s'ouvre et qu'il nous fasse connaitre le fond de sa pensée. Il est facile et enfantin de ne voir que ce qu'il y a de faux et erroné dans les affirmations d'un homme: il faut beaucoup plus d'effort et d'intelligence pour déceler et admettre la justesse de certaines de ses idées.

Le dialogue véritable exige une base commune: un sujet sur lequel les participants sont renseignés et auquel chacun peut apporter le concours d'une pensée originale. Cela suppose beaucoup de bonne volonté. Tout dialogue commence par un acte de foi, c'est-à-dire par l'hypothèse que les interlocuteurs parleront en toute honnêteté dans le but de parvenir à s'entendre et qu'ils feront preuve de magnanimité l'un envers l'autre.

Une bonne façon d'engager le dialogue consiste à poser des questions et à écouter les réponses. Lorsque Napoléon s'aperçut que ses conseillers se contentaient de faire écho à tout ce qu'il disait, il s'empressa de les rappeler à l'ordre: "Vous n'êtes pas ici, leur dit-il, pour me donner raison, mais pour exprimer vos vues personnelles".

C'est en comparant des points de vue divers que notre raison s'achemine vers la vérité. L'étude des options qui s'offrent à nous augmente nos chances de découvrir la meilleure solution des problèmes.

(à suivre)

Comparaison peu flatteuse

LONDRES — Sir Cyril Hunt, professeur émérite de psychologie au University College, a étudié les papiers d'examens subis en 1914 et en 1969 et il a fait rapport que les jeunes, il y a 55 ans, lisaient, épelaient et manifestaient plus de compréhension de l'arithmétique que les étudiants d'aujourd'hui. Sir Cyril conclut que le mauvais usage des nouvelles méthodes progressives d'enseignement en était responsable.

L'enseignement bilingue à Calgary

(Extrait du Franco-Albertain 17-3-69)

Depuis l'ouverture des classes, l'enseignement bilingue est devenu réalité à Calgary! En effet, l'école St-Raymond de cette ville offre maintenant une première année bilingue à une trentaine d'enfants.

Il s'agit d'un projet-pilote à moyen terme qui semble bien engagé et dont on espère beaucoup. Dès l'an prochain l'on ajoutera une maternelle française et une deuxième année, probablement dans une autre école de la ville. Et l'on ajoutera ensuite une nouvelle classe chaque année, au moins jusqu'à la sixième.

Des 31 élèves que compte cette première année bilingue, 1/3 environ sont francophones ou issus de foyers dont au moins l'un des conjoints parle couramment le français. La sélection des élèves — il y avait eu environ 80 demandes d'admission — a été faite en vertu de tests que l'on avait fait subir aux aspirants et des résultats obtenus.

L'on espère que les jeunes anglophones ou francophones, puissent atteindre le même niveau de compréhension et d'expression dans les deux langues officielles au moment d'avoir complété leurs études primaires, c'est-à-dire après six ans de régime bilingue.

Aux yeux de la Commission scolaire séparée de Calgary — rien n'a encore été entrepris au niveau des écoles publiques, mais ce ne serait qu'une simple question de temps — à ses yeux donc, la Commission des Ecoles séparées considère l'école bilingue comme ses autres écoles, dans le sens qu'elle est ouverte à tous les citoyens de la ville et n'est pas spécifiquement établie en vue de répondre à un désir ou un besoin des citoyens francophones de la ville.

La nouvelle classe bilingue n'est cependant pas exactement comme les autres... Les parents des élèves doivent en effet débourser $25.00 par année pour couvrir certains "frais spéciaux", livres, etc., et un autre $15.00 par mois pour défrayer les coûts de transport des écoliers (à ce chapitre, la Commission débourse $5.00 par mois).

Mentionnons en terminant le rôle important joué dans toute cette question par le Club français de Calgary. D'une part, il a participé et aidé concrètement à la mise sur pied du projet-pilote, et de l'autre il a accepté de se porter garant quant aux frais supplémentaires, en ce sens qu'il a accepté de défrayer en entier ou en partie, selon chaque cas, les frais de scolarité ou de transport des élèves suivant le nouveau cours. Le Club a aussi recruté un certain nombre de dames qui, de façon entièrement bénévole, assistent la maitresse responsable de la classe bilingue. Leur travail consiste surtout à faire converser les jeunes en français.

La France au tournant

par Jacques Douai

— II —

Les problèmes concrets demeurent

L'érosion de la "compétitivité" de l'industrie française par rapport à l'étranger est chaque jour plus manifeste. Elle remonte d'ailleurs au plan de stabilisation de 1963, — à l'origine des événements sociaux de mai-juin 1968 — qui a empêché les entreprises de s'agrandir pour atteindre une "dimension" européenne, milieu naturel dans lequel vit la France.

L'ironie de l'histoire veut que l'auteur de ce plan mirobolant, Valéry Giscard — que les Français ont baptisé Fiscard — se trouve aujourd'hui chargé de réparer les erreurs qu'il a entraînées!

En resserrant encore davantage l'accès au crédit pour les entreprises et en alourdissant, avec le relèvement du taux de l'escompte les conditions d'emprunt par exemple, il va compliquer davantage la tâche de nos industries qui devraient pouvoir financer leur rationalisation et la réadaptation de leurs structures par des investissements nouveaux.

Nous voilà donc pratiquant le libéralisme sur le plan international, mais le refusant à l'intérieur avec les restrictions de crédit aux entreprises, le blocage des prix (qui en théorie est une absurdité puisqu'il tend à développer la demande en réduisant les capacités d'investissements productifs), etc...

Or, l'ensemble de notre économie et de notre équipement étant encore sous-développé, un effort sans précédent devrait, au contraire, être consenti pour permettre à l'économie française de s'intégrer réellement à l'économie mondiale. Conscience doit être prise de ce problème capital. Ainsi le veulent les lois de l'économie.

En ce dernier tiers du XXe siècle, le dogme de la France seule n'a plus cours: l'interdépendance des nations est aujourd'hui telle que si un Etat peut encore se perdre par ses propres fautes, il ne lui est plus possible de se sauver par son sul passé, aussi brillant eut-il été.

Or, le primat de la grandeur (par la multiplicité d'entreprises de prestige) a eu finalement pour effet d'aggraver le retard de la France sur l'Allemagne par exemple, et nous a replacés dans la nécessité de solliciter des prêts chez nos vaincus d'hier (Japon, Allemagne, Italie, etc...).

L'enjeu de la bataille du franc

En réduisant les investissements — donc la capacité de production — et non pas les dépenses civiles de fonctionnement des services publics, le problème des économies demeure en l'état!

Sans refonte radicale de l'administration et des entreprises nationalisées, sans abandon des dépenses de prestige (force de frappe, etc...), sans une stricte politique d'austérité privée, il faut dire adieu à tout redressement économique et partant à tout sauvetage de la monnaie.

Hélas, les Français ne semblent pas mûrs pour les sacrifices. Oh, certes bien sûr, tous les groupes revendicatifs affirment solennellement leur hostilité à l'inflation et aux dépenses mais, à l'exception des leurs propres — un peu à la manière de ce personnage qui qualifiait fidèles les femmes ne trahissant leurs devoirs qu'avec lui-même...

Seulement, les réalités économiques qui sont têtues ne s'arrêtent pas devant des artifices. La France ne pourra se tirer d'affaire que par une cure sévère d'austérité.

Or, les obstacles seront sérieux. Dans la bataille du franc, la campagne d'automne commence seulement.

Si le 27 avril, l'échec du référendum n'a ouvert qu'une crise politique, l'échec de la bataille d'automne — suivi d'une nouvelle dévaluation — ouvrirait cette fois une crise de régime.

FIN

La gestion en fonction des buts à atteindre

OTTAWA — M. James Richardson, ministre des Approvisionnements et Services, a déclaré récemment au cours d'une conférence que "... le principal objectif du ministre des Approvisionnements et Services est d'accroître l'efficacité de l'administration et d'en réduire les frais".

Il s'adressait à de hauts fonctionnaires de son ministère qui étaient rassemblés au Mont-Gabriel, dans le Québec, pour participer à une réunion de trois jours sur la gestion.

Le nouveau ministère des Approvisionnements et Services accomplit la plupart des tâches relatives aux achats et à la comptabilité pour le compte du gouvernement du Canada, et il compte parmi ses membres des experts-conseils en gestion, des spécialistes en informatique et beaucoup d'autres si nécessaires au bon fonctionnement d'organismes d'affaires.

M. Richardson cita les économies qui peuvent être réalisées en déclarant que les améliorations obtenues dans des opérations déterminées, tel que le redressement des chèques, ont été de l'ordre d'un demi-million de dollars par an. Il a poursuivi, disant qu'en définissant l'objectif de chaque tâche le succès peut être évalué et il en résultera une efficacité accrue et des frais réduits.

Rothman confie des postes importants à des francophones du Québec

Le président de la compagnie Rothmans of Pall Mall Canada Ltd, M. Wilmot Teenyson, lors de son passage à St-Boniface, soulignait qu'il était très heureux des services rendus à son organisation par des Canadiens d'expression française du Québec, si bien que tout dernièrement trois postes importants étaient confiés à des Franco-Québécois qui devront assumer leurs responsabilités à Toronto.

Il s'agit de M. Jacques Laverdière, nommé à la vice-présidence et dorénavant responsable de l'aspect financier; de M. Camille Denis, vice-président responsable de la production, et de M. Louis Boudreau qui sera directeur du personnel pour tout le Canada.

On constate donc que des postes de commande, au sein de cette grande compagnie internationale, sont confiés à des francophones. Si toutes les grandes compagnies suivaient l'exemple de Rothmans, les Canadiens d'expression française seraient certes promus à des postes auxquels ils sauraient faire honneur.

Ce qu'il en coûte pour instruire nos jeunes

Il faudra 7.3 milliards de dollars et près de 300,000 enseignants pour instruire, cette année, quelque 6¼ millions de jeunes Canadiens. Autrement dit, le nombre de nos instituteurs et de nos professeurs correspond à près du tiers de la population.

Une analyse détaillée démontre que le Canada compte quatre millions d'enfants à l'élémentaire, 1¾ million d'élèves au secondaire et 300,000 étudiants universitaires tandis que 200,000 autres jeunes gens fréquentent les instituts techniques, les collèges communautaires, les écoles de métiers ou les collèges privés.

Les propriétaires (ceux des contribuables qui écopent du plus gros des taxes scolaires) ne doivent pas s'attendre à un allègement fiscal immédiat à cet égard. En 1968, chaque jeune aux études a coûté $992 au peuple canadien, somme qui, selon toute probabilité s'élèvera à $1,167 cette année, soit une hausse de 18 pour cent. Qui plus est, les spécialistes nous prédisent que nous assisterons à des hausses de cet ordre pendant encore plusieurs années.

Il s'agit d'un investissement national énorme dont nous espérons un bon rendement...

(Industrie, septembre 1969)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot,

par la

Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man (Tél.: 774-3415)

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnement aux Etats Unis et $2.00 par année pour abonnement aux autres pays

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe— Enregistrement no 0477.

Sts-Martyrs Canadiens

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle du lundi 15 septembre fut suivie d'un shower de variétés. Grand merci aux généreux contribuables qui ont si généreusement prêté leur appui pour faire un beau succès de cette soirée. La prochaine assemblée aura lieu le lundi 6 octobre.

Thé paroissial

Le thé paroissial aura lieu le 19 octobre, de 2 h à 5 h, à l'école Lacerte.

Cette année, un concours artistique a été organisé et tous les enfants des régions du Parc Windsor et de Southdale ont été invités à y participer. Le thème de ce concours est "Notre centenaire manitobain".

Toutes les entrées seront exhibées au thé et nous espérons que les parents viennent admirer ces chefs-d'oeuvre et profiter de l'occasion pour faire ou même renouer connaissance avec les concitoyens du Parc Windsor. Pour choisir les gagnants du concours il y aura des juges compétents, et les prix en argent seront présentés au thé même.

Il y aura aussi vente de pâtisseries (Homebaking) et travaux d'artisanat. La chorale des enfants de l'école Lacerte saura divertir l'assistance. Les dames travaillent avec diligence afin que ce thé soit un succès.

La vente remue-ménage est remise à la mi-novembre.

Nos lecteurs nous écrivent

Rôle des régiments de Winnipeg dans la bataille de Normandie

Caen, le 22 août 1969

Cher Monsieur,

Savez-vous qu'en France nous n'avons absolument aucun ouvrage sur les combats des Canadiens en Normandie en 1944! Depuis 25 ans, c'est une épopée pratiquement inconnue en France.

Je fais donc appel à tous les vétérans des régiments du **Royal Winnipeg** ou du **Winnipeg Rifles** qui ont combattu ici en Normandie de m'écrire pour me raconter leurs souvenirs, récits de bataille, m'envoyer croquis et photos, etc.

Le débarquement de Bernières, la prise de Norrey, Bretteville, St-Manvieu, Carpiquet, Caen, opération Totalize, Alleluia, etc... Je retrouve ces régiments partout dans les combats et en première ligne. Ce serait pour moi une très grande joie d'entrer en relation avec ces vétérans, en langue anglaise ou française, peu m'importe.

Qu'ils m'écrivent, je répondrai à tous!

A l'avance, je remercie tous ceux qui m'aideront à faire connaître ces grandes pages de l'histoire canadienne en France !

Cordialement vôtre,

Albert Pipet,
13, Rue de la Plate Pierre,
14 — Caen-Venoix,
France.

PS — Un grand monument a été érigé à Courseulles à la gloire des régiments du Winnipeg.

☆ ☆ ☆

Alouette de Prairie, St-Boniface, Man.

Tout n'est pas si mal avec les Postes!

Croyez-le ou non, c'est à cette adresse exacte que, dernièrement, je recevais de Bellegarde, Sask., un mandat poste en paiement de mon livre.

Puis naturellement, il m'a fallu endosser ce mandat, tel que. Heureusement que je suis connu de mon maître de poste qui a le sens de l'humour. Et j'ai signé: "Alouette de Prairie".

Cela prouve que mon livre est identifié à mon nom. Je profite de cette occasion pour dire aux lecteurs de "La Liberté" et "Le Patriote" qu'il ne me reste seulement quelques exemplaires de mon ouvrage.

Cette fois, veuillez adresser votre envoi à Godias Brunet, 446, rue St-Jean-Baptiste, ou bien à la Librairie Provencher, St-Boniface.

Il se vend à $2.60 l'unité, plus 17 sous pour les frais de poste.

Bien sûr que vous saurez profiter de la lecture instructive et attrayante de ce volume tant apprécié chez nos Franco-Manitobains et ailleurs.

"Au chant de l'alouette, je rêve et je dors, J'écoute l'alouette et puis je m'endors"...

Godias Brunet,
Saint-Boniface,
le 25 septembre 1969.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Dimanche prochain, 5 octobre, le frère D. Nolin vous convie à un souper-communion pour dames, frères et amis. La messe sera célébrée à 4 h en l'église du Précieux-Sang. Le souper se tiendra au Club Traverse, 267, rue Traverse, et sera suivi d'une soirée de cartes. Venez avec vos dames et vos amis (amies).

Epluchette de blé d'inde

L'épluchette de blé d'inde du mois dernier n'a pas attiré une grande foule! Le frère Luc Girouard a droit tout de même à nos remerciements. Console-toi, Luc, même si l'assistance n'était pas nombreuse... car ton rapport financier de l'affaire n'était pas écrit en encre rouge! C'est pas tout le monde qui peut en faire autant...

Ligue de 5 quilles

	Points
Ed. McCarthy	44
M. Théoret	38½
A. Girard	34
D. Nolin	33½
H. Sala	31
Ed. Rougeau	28
M. Morier	23
J.-L. Jubinville	20

Çà et là

Les organisations ne manqueront pas au mois d'octobre si l'on en juge par la lettre mensuelle du Grand Chevalier! Les frères sont priés d'en tenir compte.

Pour le bien du Conseil, le Grand Chevalier demande aux officiers qui ne peuvent pas remplir leur tâche de bien vouloir l'avertir. Il n'y a pas de place pour du bois "mort" au Conseil Goulet! Le frère A. Jeanson se demande s'il y aura un concours de cribbage cette année... Ce serait le temps d'y penser!

Nous sympathisons avec le Conseil Provencher qui vient de perdre un membre distingué et dévoué dans la personne du Dr G.-M. LaFlèche.

"Ne jugez pas et vous ne serez pas jugés"... les mots du Père Aumônier pourraient être lus et relus par chacun des frères. Avis aux "gros" parleurs...

Rigoletto

Plan de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

Anniversaires

M. Albert Chartier, St-Lazare, Man., du 30 septembre.

M. Lionel Deroche, Notre-Dame-de-Lourdes, Man., du 1er octobre.

M. Léo-E. LeBlanc, 13, Maplehurst, St-Boniface, du 2 octobre.

M. Marcel Roch, Notre-Dame-de-Lourdes, Man., du 3 octobre.

M. Joseph-P. Guay, 141, rue Monck, St-Boniface, du 4 octobre.

La semaine de prévention des incendies du 5 au 11 octobre 1969

Les incendies au foyer produisent rapidement une température de 1,000 degrés, causant un désastre matériel ou des pertes tragiques en vies humaines.

Les trois quarts de tous les incendies éclatent dans des locaux d'habitation. La proportion de pertes en vies humaines par incendie est plus grande dans les locaux d'habitation.

Les pompiers des services municipaux, provinciaux et fédéraux offrent aux chefs de ménage des programmes d'éducation publique. Ils sont soutenus dans tout le pays par les efforts bénévoles du Comité conjoint de publicité pour la prévention des incendies.

Dans la décennie écoulée, la population a augmenté de plus de 3 millions d'âmes, et le nombre de maisons a augmenté en conséquence.

Voici les résultats tangibles de l'action entreprise pour la prévention des incendies pendant la même période:

- Le nombre d'incendies au foyer diminue.
- Le taux actuel de réduction (1967 par rapport à 1958) est de l'ordre de 31 pour cent. La réduction du nombre total des incendies est de 25 pour cent environ. Les premières estimations pour 1968 indiquent que cette tendance à la diminution se poursuit.
- Les pertes en vies humaines dues à l'incendie sont toujours imprévisibles, mais le nombre de morts, par rapport au chiffre de la population, donne un taux inférieur de moitié environ pour le Canada que pour les Etats-Unis.

Octobre marque le début d'une autre campagne fructueuse d'éducation en faveur de la sécurité contre les incendies, organisée dans tout le pays, au foyer, à l'école, au travail et en public. Cette campagne sera soutenue comme un service public par les journaux, par la télévision, par la radio et par panneaux-réclame.

De nombreux avertissements imprimés seront disponibles, notamment ceux indiquant comment éteindre le feu dans un récipien à friture. Pour la jeune génération, il y aura un attrayant assortiment de matériel. Pour les grands froids, il y a des rappels au sujet des précautions à prendre avec le chauffage, ainsi que des suggestions.

L'incendie ne pardonne pas, aidez-nous à l'éviter.

Communiqué

ATTENTION LES JEUNES!

Questionnaire sur "L'Aube à l'envers"

Avant de reprendre la publication de la section spéciale inaugurée l'année dernière sous le titre de "l'Aube à l'envers", l'équipe de rédaction de cette section (de même que la direction de La Liberté et le Patriote) désire connaître les opinions des jeunes. De cette façon il sera plus facile d'orienter "l'Aube" dans le sens de leurs intérêts.

Nous invitons donc les jeunes à répondre immédiatement au questionnaire ci-dessous et à faire parvenir leurs réponses à:

L'Aube à l'envers
a/s Société Franco-Manitobaine
C.P. 145
St-Boniface 6, Man.

1. Avez-vous lu "l'Aube à l'envers" l'année dernière?
   — d'un bout à l'autre?
   — d'un simple coup d'oeil?
2. Cette section était-elle de votre goût: oui? non?
3. Quels sujets ou articles vous intéressaient le plus?
4. Quels genres d'articles aimeriez-vous lire cette année?
5. Avez-vous d'autres suggestions à nous communiquer?
6. Quel âge avez-vous?

NOTE — Il n'est pas nécessaire de signer votre nom.

Chronique de CBWFT

Mireille Mathieu

Tant pour certaines de ses émissions radio que pour ses grandes séries télévisées, la Société Radio-Canada a mis sur pied, cette saison, une programmation qui ne pourra que satisfaire ses auditeurs et ses téléspectateurs.

De grands noms dans le domaine de la chanson, connus dans le monde entier, viendront se produire au Québec et, plus particulièrement, à la télévision, en exclusivité au petit écran de Radio-Canada. C'est-à-dire que les "étoiles" dont nous allons faire mention ne seront pas vues sur d'autres réseaux canadiens avant au moins un an.

La première à nous visiter sera donc Mireille Mathieu et les téléspectateurs pourront apprécier les différentes facettes de son talent.

Au cours de la semaine qui nous intéresse actuellement (celle du 4 au 10 octobre) on verra apparaître Mireille Mathieu dans deux émissions.

Tout d'abord elle sera interviewée à **Femme d'aujourd'hui** du mercredi 8 octobre, à 15 heures. Puis le vendredi 10 octobre, à 18 heures, elle rendra visite à Dodo et Denise, lors de leur émission **les 2 D.**

Il ne s'agit évidemment là que d'un début et nous aurons l'occasion de vous reparler de ses autres apparitions et en particulier de sa présence à **Zoom** du dimanche 12 octobre.

Napoléon 200

On peut être "bonapartiste" ou "anti-bonapartiste", on peut être un fanatique de l'Histoire ou au contraire un homme uniquement tourné vers l'avenir, il n'en reste pas moins vrai que la personnalité, la puissance, le personnage de celui qui fut l'Empereur des Français, Napoléon Bonaparte, ne laisse absolument personne indifférent.

Et encore moins cette année, au cours de laquelle on célèbre le 200e anniversaire de sa naissance.

A cette occasion, la télévision de Radio-Canada a préparé une émission devant être diffusée le mercredi 8 octobre, à 20 heures, sous le titre **Napoléon 200.**

Dans cette émission, présentée en couleur et réalisée par Henri Parizeau, il n'est absolument pas question de raconter — en détail — la vie de Napoléon Bonaparte, celle-ci étant beaucoup trop connue.

Il s'agit plus précisément d'une analyse nous permettant de comprendre les raisons qui font que, deux siècles après sa naissance, on parle encore tant de lui, aussi bien en France qu'à l'étranger.

Ce **Napoléon 200** se compose de cinq grands chapitres qui font assez bien le tour de sa vie, de son oeuvre et de sa légende.

Il y a d'abord "Un homme — un destin", qui représente la partie historique de l'ensemble et qui situe le personnage.

Puis on nous démontrera le "nationalisme" de Napoléon qui, partant du nationalisme corse, est devenu le précurseur d'une Europe unie.

On ne peut évidemment évoquer Napoléon sans parler du "soldat" et de son génie militaire. Dans cette partie on parlera du Canada puisque plusieurs Canadiens-français ont servi sous ses ordres et que deux d'entre eux sont devenus des généraux.

Le quatrième volet traitera de "l'homme d'Etat" et de toutes ses réalisations dans ce domaine, qu'il s'agisse des grandes écoles, de l'administration ou de la législation et, en particulier, du code civil (toujours en vigueur au Canada).

Enfin l'émission se terminera sur "la légende" qui entoure Napoléon Bonaparte, "encore plus grand après sa mort".

Les textes, la recherche et la documentation de l'émission sont de M. Jacques Casanova, professeur d'Histoire et (ce qui ne gâte rien, bien au contraire) président de l'Amicale des Corses.

La narration sera faite par Jacques Fauteux et, parmi les invités que nous entendrons, il faut citer: l'historien français André Castelot, grand spécialiste de Napoléon; Raymond Douville, sous-ministre au Secrétariat de la province qui a effectué de longues recherches sur les militaires canadiens ayant servi dans la Grande Armée; Jean-Charles Bonenfant, et enfin, le colonel Jacques Ostiguy, président des Amitiés internationales napoléonniennes, section Canada.



Pachydermes et beautés — On verra un grand nombre de jolies filles et de pachydermes au cirque Barnum and Bailey, quand "The Greatest Show on Earth" (le plus grand spectacle du monde) viendra à Winnipeg donner dix grandes représentations du 9 au 13 octobre.

Des bourses d'études et des bourses de perfectionnement ont été accordées

OTTAWA — Soixante étudiants de grand mérite se sont vu attribuer des bourses d'études (40) et des bourses de perfectionnement (20) en bien-être social, pour étudier dans le domaine du service social. C'est ce qu'a annoncé M. John Munro, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Les bourses de perfectionnement pour des études spécialisées sont destinées à augmenter et à développer les ressources humaines nécessaires dans des domaines aussi vitaux que l'enseignement, la recherche et l'administration en matière de bien-être social au Canada. Ces bourses de perfectionnement sont données pour permettre des études dans des universités canadiennes ou étrangères et s'élèvent à un maximum de $4,000 par an.

Les bourses d'études sont destinées à encourager des personnes ayant un excellent dossier scolaire, à faire carrière en service social. Ces bourses sont accordées pour des études à plein temps, au niveau du baccalauréat ou de la maîtrise en service social dans des écoles canadiennes de service social. Le montant maximum de ces bourses est de $2,500 par an.

Ces bourses d'études et de perfectionnement en bien-être social sont attribuées en vertu du Programme national de subventions au bien-être social, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Les demandes de renseignements concernant les futures attributions de bourses doivent être adressées à la Direction des subventions au bien-être social de ce ministère. La date de clôture de la prochaine année financière a été fixée au 1er février 1970, pour les demandes de bourses de perfectionnement et au 15 mai 1970, dans le cas des bourses d'études.

Les boursiers du Manitoba sont Mlles M. E. Stewart et M. G. McDowell, de Winnipeg.

Au poste CBWFT

JEUDI 2 OCTOBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ou ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Pirate Maboule (C)
5:00—Bidule de Tarmacadam
5:30—Les Chevaliers du ciel (C)
6:00—Thibaud ou les Croisades (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sport
7:15—A propos
7:30—Les grands films: "Les Inséparables" (Marriage on the Rocks). Comédie de Jack Donahue avec Frank Sinatra, Deborah Kerr et Dean Martin. Mariée à un homme au grand coeur mais très pris par ses affaires, une femme trouve sa vie conjugale et familiale bien monotone. Pour arranger les choses, on conseille aux deux époux de faire un voyage ensemble. Ils partent donc pour le Mexique où, après une querelle, ils divorcent; puis, pris de regret, ils décident de se remarier. (Américain 1965)
9:30—La part du lion
10:30—Dossiers
11:00—Cinéma: "L'amour à l'Italienne". Comédie sentimentale, film réalisé par Delmer Daves, avec Troy Donahue, Angie Dickinson. Désireuse de trouver l'amour, une jeune Américaine décide d'aller le chercher là où il fleurit le mieux: en Italie. (Américain 1965)

VENDREDI 3 OCTOBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'Ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les 2 D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—La Soeur volante (C)
8:00—Donald Lautrec "Chaud"
8:30—Les règles du jeu (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "Opération Marrakech" (Our man in Marrakech) (C). Film de D. Sharp, avec T. Randal, Santa Berger, H. Lom, T. Thomas et Grégoire Aslan. Dans Marrakech, un homme d'affaires, Casimir, cherche à négocier un mystérieux contrat à résonnance "politique international"! Des agents secrets, débarqués fraîchement à Marrakech après s'être suspectés grâce à un cadavre que Casimir a semé sur leur route, finissent pas s'identifier, concertent leur "science" policière, font donner la police marocaine. Le profiteur Casimir ne résistera pas longtemps à cette coalition. (Anglais 1965)

SAMEDI 4 OCTOBRE

1:30—Cours universitaires: "Histoire du Canada". Période de 1896 à nos jours.
2:15—Cours universitaires: "Littérature canadienne-française", Deux auteurs: Mgr Félix-A. Savard et Alain Grandbois.
3:00—Roquet Belles Oreilles
3:30—Robin-Fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Plein feu... L'aventure (C)
5:00—Si jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles (C)
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et Galaxies (C)
7:00—Cher Oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Billet de faveur: "Super coup de sept milliards". Drame policier avec B. Haris, Elina de Witt et Dana Andrews. Un agent de sécurité au service d'un riche industriel se fait passer pour mort en simulant un accident dans une course de canots-automobiles. Il organise ensuite le vol d'un diamant brut évalué à sept milliards. (Italien 1966)
9:30—Chapeau melon et bottes de cuir (C)
10:30—Les couche-tard (C)
11:00—Cinéma: "Meurtre à l'essai". Drame policier avec Carlos Estrada, Roberto Carmadiel et Susana Campos. Un dramaturge s'aperçoit que sa femme le trompe et décide de la tuer. Pour ce faire, il monte toute une mise en scène destinée à tromper la police. Cela commence par un attentat nocturne, puis se continue par une simulation de meurtre à laquelle l'épouse prend part volontiers, habituée qu'elle est de servir de cobaye à son mari. Elle devient ensuite sa victime véritable, mais alors que l'assassin croit s'en tirer impunément, un indice insignifiant met la police sur la piste. (Espagnol 1963)

DIMANCHE 5 OCTOBRE

1:30—Tennis
2:30—D'Iberville (C)
3:00—Francophonissime
3:30—Tolstoï vu par Guillemin (C)
4:00—D'hier à demain
5:00—Cinquième dimension
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les beaux dimanches (C)
10:30—Prisme
11:00—Cinéma: "Sécheresse". Drame social avec Otila Icrio, Maria Ribeiro et Orlando Macedo, d'après le roman de G. Ramos. Chassés par la sécheresse, Fabiano, sa femme et ses deux enfants quittent leur village inhospitalier pour aller s'installer dans un autre endroit où ils pourront vivre. Fabiano trouve à s'employer au service d'un éleveur dur et sans scrupule qui l'exploite. Il arrive malgré tout à se faire quelques économies. Un jour de fête, le malheureux perd au jeu le peu qu'il a gagné. Et la sécheresse survient à nouveau. Force est à la petite famille de reprendre la route poudreuse dans l'espoir de pouvoir enfin vivre de façon plus humaine. (Brésilien 1963)

LUNDI 6 OCTOBRE

2:00—Monsieur Surprise (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:00—Monsieur Surprise présente (C)
5:30—Les aventures du Seaspray (C)
6:00—Linus (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8:30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde (C)
9:30—Le paradis terrestre (C)
10:00—Les espions (C)
11:00—Cinéma: "Le plus joli péché du monde". Comédie burlesque de Gilles Grangier avec Georges Marchal, Dany Robin et Marthe Mercadier. L'histoire de Zoé, renvoyée de son magasin et qui décide, grâce à une voisine, de se faire courtisane. (Français 1951)

MARDI 7 OCTOBRE

2:00—Monsieur Surprise (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet (C)
5:00—Mini-fée (C)
5:30—La vie qui bat (C)
6:00—Skippy (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—Cinéma du mardi: "Panique à bord" (The last voyage) (C). Drame maritime d'A. I. Stone, avec Robert Stack, Dorothy Malone et Georges Sanders. Un incendie éclate dans la chambre des machines d'un paquebot de luxe voguant vers le Japon. Les désastres se multiplient et le navire est bientôt perdu. L'histoire est centrée sur les efforts d'un homme qui veut sauver sa femme clouée au sol de sa cabine par les débris d'une explosion. Pendant que le bateau coule, les tentatives du malheureux pour secourir son épouse deviennent de plus en plus désespérées. (Américain 1960)
9:00—Rue des Pignons (C)
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Format 60
11:00—Ciné-club: "Les subversifs". Film réalisé par Paolo et Vittorio Taviani. Les funérailles de Togliatti sont l'occasion pour des militants communistes de faire le bilan de leur vie. Un metteur en scène de cinéma, atteint d'une maladie mortelle, envisage de tout laisser tomber. Un photographe de presse s'irrite de voir des foules entières pratiquer encore le culte de la personnalité. Un jeune Vénézuélien, qui vit douillettement à Rome depuis trois ans, décide de retourner dans son pays pour y poursuivre la lutte révolutionnaire. Parabole sur la revision qu'entraîne chez tout individu la mort du père, symbolisée ici par le chef politique. (Italien)

MERCREDI 8 OCTOBRE

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Picolo (C)
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les 2D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et Sports
7:15—A propos
7:30—La Bohème (C)
8:00—Le bi-centenaire de Napoléon
9:00—Sacha Show
10:00—Les incorruptibles
11:00—Cinéma: "Ils aiment la vie" (Kanal). Drame de guerre avec Teresa Lzewska et Tadeusz Janczar. A Varsovie, le 26 septembre 1944, les derniers résistants polonais luttent désespérément contre les Allemands. Les survivants d'une compagnie encerclée dans un quartier de la périphérie reçoivent l'ordre de rallier le centre de la ville en passant par les égouts. Commence alors dans le labyrinthe putride, une course contre la mort. Rapidement, la petite troupe s'étire dans l'interminable dédale. (Polonais 1957)

A l'Affiche

Ouverture de la saison de la Symphonie

En la salle de concert du Centenaire les 4 et 5 octobre, l'Orchestre symphonique de Winnipeg inaugurera sa 22e saison. Pour l'occasion, le directeur George Cleve présentera la charmante et talentueuse américaine, Susan Starr.

D'un personnalité captivante, cette artiste a été acclamée comme la "pianiste la plus dynamique du siècle". Elle a acquis une maîtrise de son instrument rarement rencontrée chez des artistes ayant deux fois son âge".

Mlle Starr exécutera le "Concerto" de Schumann, puis l'orchestre jouera "Célébrations pour orchestre" de Victor Davies. La pièce finale, avec l'artiste invitée, sera la "Symphonie no 5" de Shostakovitch. Au cours d'une saison de 50 concerts reprise l'an dernier alors que les salles furent toujours combles, elle reçut de grandes ovations à New York, Cleveland et Chicago.

Galerie des Beaux-Arts

Une collection exceptionnelle "Vincent Massey Bequest" sera en exhibition à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg du 2 au 21 octobre. Ces 92 tableaux proviennent de la collection personnelle du premier gouverneur général canadien, et selon le conservateur de la Galerie Nationale d'Ottawa, ces peintures révèlent le goût exquis du collectionneur et son amour pour son pays reflétés dans son choix des oeuvres. Peintre amateur à ses heures, M. Massey a fait de la peinture un passe-temps et des peintres, ses amis.

Parmi les meilleurs artistes canadiens dont les oeuvres font partie de cette collection, on remarque des peintures de Marc-Aurèle Fortin, André Bieler, etc. La liste des noms est un véritable annuaire des artistes bien connus de l'époque.

D'où vient l'expression "faire chou blanc"?

Il semble que cette locution soit empruntée au jeu de quilles: on disait d'un joueur n'ayant rien abattu qu'il avait fait coup blanc, coup se prononçant chou en dialecte berrichon. Faire "chou blanc", ce serait faire "coup nul", blanc ayant souvent le sens de vain (tir à blanc) ou d'incomplet (vers blancs, "vers qui ne riment pas").

("Dictionnaire des locutions françaises", Larousse éditeur.)

Evénements sportifs au Stade au Vélodrome et à l'Aréna

5 octobre — Football: Winnipeg Blue Bombers — Saskatchewan Roughriders
7 octobre — Hockey: Winnipeg Jets — Brandon (première partie de ligue)

Programmes récréatifs d'hiver à St-Boniface

La Commission des parcs de St-Boniface annonce son programme récréatif d'hiver, en collaboration avec les Clubs communautaires Norwood, Champlain et Archwood.

Il y aura trois programmes de gymnastique et de jeux rythmés pour les fillettes de 9 à 14 ans.

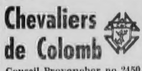
Les inscription se feront au Norwood Community Club pour cours donnés à l'école Nordale, au Champlain Community Club pour ceux de l'école Nelson McIntyre et au Archwood Community Club pour ceux de l'école Archwood.

Les heures d'inscriptions aux trois endroits sont de 1 h à 3 h p.m., le 4 octobre, et les frais sont de $2.00 pour le programme de 10 semaines.

Aux mêmes endroits et aussi au Centre récréatif Notre-Dame, il y aura des leçons de lutte olympique. On organise six programmes et il est à remarquer que ce style de lutte n'est pas dangereux du tout et qu'il contribue à exercer tous les muscles et à développer l'assurance. On classifie et leur çons selon leur âge et leur poids. De cette façon, tous peuvent participer.

Les inscriptions se feront aux endroits mentionnés ci-haut et au Centre Notre-Dame pour les activités de l'école Marion et aux bureaux de la Commission des parcs, 219, boulevard Provencher, pour celles de l'école Taché le samedi 4 octobre, entre 1 h et 3 h p.m., et les activités commenceront le mardi 14 octobre et dureront neuf semaines consécutives. Partout, les classes auront lieu à 6 h 30 et 7 h 30 p.m.

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2450
Conseil St-Boniface no 3158
Grande loterie

Les billets sont distribués. Il s'agit maintenant d'éviter de les laisser moisir dans les tiroirs. Gardez-en au moins un livret sur vous. Les occasions d'en vendre se présentent à l'improviste! Soyez prêts!

Sincères condoléances au frère R. Thuot, dont la mère est décédée jeudi dernier.

La vente de pains annuelle pour nos oeuvres charitables, à moins de température inclémente ou autre empêchement, se fera le dimanche 5 octobre.

Comme le mois d'octobre est le mois du Rosaire, pensons à réciter le chapelet de temps en temps.

Faites votre possible pour seconder vos officiers qui travaillent pour le bien de tous leurs frères.

Après-Tout

Prix du Mérite civique à l'ONF

L'Office national du film s'est vu attribuer en fin-septembre le Prix du Mérite civique par l'Association canadienne pour les déficients mentaux, au symposium national de cette organisation à London, Ont.

Le prix a été décerné à l'ONF "pour services émérites, grâce au travail et au talent créateur de ses membres, dans la mise au point d'instruments éducatifs efficaces en vue de la solution de problèmes sociaux d'envergure nationale".

Les délégués présents à ce symposium ont assisté à la présentation d'un film récent de l'ONF, d'une durée d'une heure, "Danny and Nicky", qui a également valu à son réalisateur, M. Doug Jackson, un prix du Mérite civique, "pour l'imagination et l'efficacité dont il a fait preuve dans l'utilisation du film comme moyen d'analyse et de description du problème délicat de l'intégration des déficients mentaux à la société".



Les scouts du Canada vendront leur calendrier '70 durant le mois d'octobre. La vente du calendrier est une occasion pour les 32,000 scouts de l'Association des Scouts du Canada de se faire connaitre en s'assurant quelques profits pour leurs activités. Le calendrier se vend 50 cents et le public est invité à encourager les scouts qui le lui offriront.

Chronique sportive

Le rôle d'un président n'est pas toujours de tout repos!

par Jacques LEMOYNE

Les présidents de Ligue ont moins bien dormi ces jours derniers. Le président Campbell d'abord, qui ne semble pas s'être réveillé encore; M. Jake Gaudar, éveillé mais silencieux; la présidente des Mets, incapable de dormir, et le président des Cubs, qui lui voudrait bien dormir. Commençons par le commencement, c'est-à-dire par le président Campbell. La moyenne "au bâton" des joueurs de la Ligue Nationale de hockey devra baisser rapidement si on ne veut pas que les gendarmes deviennent corps et partie des rencontres de hockey. Un accident comme celui arrivé à Ted Greene aurait été moins funeste si ce dernier avait porté un casque protecteur, mais l'intention et le geste y auraient quand même été, et cela c'est mauvais. Il est urgent de rendre le port du casque obligatoire dans la ligue Nationale, tout le monde l'admet sauf les attardés qui dirigent ce sport. De dire qu'un joueur manque de courage parce qu'il ne porte pas un casque, c'est faire insulte à l'intelligence des joueurs, et surtout du public. Il n'y a que quelques fous dangereux qui parlent ainsi et, malheureusement, ces fous dangereux semblent s'être donné rendez-vous dans la ligue Nationale de hockey. M. Campbell est un homme très intelligent; pourquoi les directeurs et les propriétaires ne le laissent-ils pas travailler en paix?

Comment punir les joueurs qui utilisent leurs bâtons pour attaquer un adversaire? Tout simplement en les empêchant de jouer pour des périodes qui, dans le cas de récidives, pourraient avoir une allure permanente. Mais il faut du courage pour en arriver là, et je suis prêt à parier que les gens qui dirigent le hockey professionnel n'auront pas ce courage, à moins bien entendu que quelqu'un ne se fasse ou blesser gravement, ou même tuer. Alors là ce serait différent; mais, à part cela, parions qu'il ne se fera rien de très sérieux. Après tout, les propriétaires ne reçoivent pas de coups sur la tête, leurs familles et leur avenir sont assurés, et si des mercenaires décident de se fracasser le crâne, cela ne fera qu'ajouter à l'action. Pourquoi pas? Au salaire où on paye ces gars-là, ce n'est pas un coup de bâton sur la tête qui devrait les incommoder. Après tout, ils ont la tête bien dure quand vient le temps de négocier des contrats. Alors, un petit coup de bâton, c'est peu de choses. Ted Greene? Il a dû se faire mal en tombant sur la glace...

Les autres!

Le président Gaudar était aux prises avec des arbitres qui ne savent pas compter correctement jusqu'à trois, et qui ne reconnaissent pas un touché quand il y en a un. C'est moins grave, mais ça a quand même l'air assez bête! Les Alouettes, après avoir marqué un touché que seuls les arbitres n'ont pas vu, ont bénéficié de quatre essais au lieu de trois pour marquer enfin ce touché! Cela représente pas mal d'efforts pour se tromper de la part des arbitres, mais M. Gaudar, en homme qui s'y connait, a simplement dit qu'il savait ce qu'il avait à faire et qu'il ne croyait pas que des sanctions publiques règlent les choses. Hamilton savait tellement bien que les Alouettes avaient marqué un touché au deuxième essai que la direction du club n'a pas logé de protêt "officiel". Donc M. Gaudar va faire donner des leçons de calcul à ses arbitres et il leur achètera des lunettes si le besoin s'en fait sentir.

En parlant de football disons que Jackie Parker croit encore au Père Noël, mais que ce dernier lui a joué un bien mauvais tour en lui faisant "un cadeau" au mois de septembre. Quel cadeau! Une équipe qui change plus souvent d'instructeur que de chandails ce n'est pas une chose qu'on puisse souhaiter à quelqu'un qu'on aime et qu'on admire. Mais il faut croire que Parker a le sommeil lourd car, autrement, il devra se maintenir "sur les tranquillisants" s'il veut terminer la saison avec toute sa sanité.

Et en parlant de sanité pensons aux Mets. Un de leurs joueurs a déclaré: "On m'aurait mis au cabanon si j'avais prédit en avril que nous gagnerions le championnat de notre division". Madame la présidente des Mets pense elle aussi la même chose, et elle n'en dort plus la nuit. S'il fallait que les Mets passent à la série mondiale! Bien sûr qu'il y a la division de l'Ouest, mais comme la lutte sera chaude jusqu'au bout dans cette division les champions seront peut-être épuisés et ils tomberont peut-être victimes des Mets. C'est pas possible? Rappelez-vous le mois d'avril et le cabanon! Ça inquiète ça.

Ça va mal!

Si tout est jubilation à New York, à Chicago ça va mal, tant au baseball qu'au hockey. Au baseball il semble bien que Léo Durocher ait, une fois de plus, raté toutes ses chances. Après un début de saison fulgurant les Cubs se sont écroulés devant les Mets. Léo en a profité pour enguirlander ses joueurs, mais le tout s'est retourné contre lui et on parle de plus en plus de voir sa tête rouler dans la poussière, la saison prochaine, peut-être avant. Et dire que Léo était parvenu à regagner l'estime des journalistes. Voilà maintenant qu'on monte toutes ses faiblesses en épingle... ce qui hier était vertu est devenu crime et mauvais jugement aujourd'hui. Les joueurs des Cubs ne sont plus des héros, ce sont des "bums" et le président qui entrevoyait déjà une vente record de billets pour les séries mondiales doit se contenter de suivre, à la télévision, des joutes disputées devant estrades vides. Et dire que ce sont les Expos qui ont finalement fait mourir les Cubs.

Au sujet des Expos que pensez-vous de cette nouvelle voulant que le club de baseball de Winnipeg devienne un club ferme des Expos la saison prochaine? Ça pourrait être très intéressant, n'est-ce pas?

Retournons à Chicago parler de hockey cette fois. Kenny Wharram, un joueur gentilhomme qui a connu plus que sa part de mauvais coups, une fracture du crâne entre autres choses, vient d'être terrassée par une crise cardiaque qui, semble-t-il, mettra fin à sa carrière de joueur de hockey. Voilà un dur coup pour le hockey et pour les Hawks car Wharram était un joueur très doué, courageux et fort habile. Il est aussi intéressant en dehors de la patinoire que sur la glace. Espérons que les médecins ont exagéré sa condition à dessein pour qu'il prenne un bon repos. Espérons aussi que s'il doit quitter le hockey comme joueur, qu'on lui trouvera un poste important dans le hockey organisé.

Que dire maintenant des déclarations de Bobby Hull et de Pit Martin? Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond à Chicago et mon petit doigt me dit que ce pourrait bien être Bobby Hull qui, sans le vouloir et sans le savoir, serait au "fond des choses".

Est-ce que le 100 Nons continue?

Voilà déjà deux ans que le 100 Nons ouvrait ses portes au public. Malgré les difficultés, il y eut plusieurs succès. Le jeudi 11 septembre, les membres du club se réunissaient pour discuter des problèmes actuels et voir si le 100 Nons était en mesure de continuer.

La saison 1968-1969 rapporta $6,000 mais il y eut $7,000 de dépenses. Le déficit fut comblé par des emprunts qui doivent être remboursés.

La Société Franco-Manitobaine déclara que cette situation ne se répétera pas. Cet organisme était représenté par son président, M. Maurice Gauthier, ainsi que par la majorité de son exécutif. La SFM promit de payer les déficits des prochaines saisons.

Le 100 Nons aimerait bien pouvoir se trouver un nouveau local plus grand. La SFM a cependant fait comprendre à l'assemblée qu'il fallait être patient car il y avait des choses qui se préparaient pour l'avenir. D'ici quelques années le 100 Nons aura un local sous un autre toit.

Pour le moment, le 100 Nons garde le même local mais il lui manque des musiciens. L'excellent orchestre des années précédentes ainsi que plusieurs artistes se sont dispersés. Le nouvel exécutif du 100 Nons commencera donc bientôt une campagne pour recruter des artistes.

Le nouvel exécutif est composé de quatre jeunes et de trois adultes. Représentent les jeunes: Paul Larivière, Suzanne Jeanson, Michelle Couture et Denis Beaudette. La SFM fera connaitre bientôt les noms des trois adultes.

Ces personnes auront comme tâche de susciter l'enthousiasme parmi la jeunesse franco-manitobaine et de voir à ce que le 100 Nons demeurent une réalité vivante au Manitoba français.

Communiqué

AVIS

Mesdames, ne jetez pas, s'il vous plait, vos vêtements usagés (et encore bons), ainsi que vos meubles, dont vous ne vous servez plus et apportez-les à l'hôpital Taché, 500, rue Taché, St-Boniface. Les Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché tiendront une vente d'articles usagés à l'hôpital Taché le 25 octobre, et elles apprécieraient beaucoup la réception de ces articles.

Comité de publicité

Services Sanitaires Préventifs à St-Boniface

Le Manitoba Sanatorium Board annonce que des examens gratuits pour le dépistage de diverses maladies seront donnés à St-Boniface pendant le mois d'octobre.

Ces examens comprendront: rayons-x pour la tuberculose et autres maladies respiratoires, tests de sang pour le diabète et des tests du fonctionnement des poumons avec questionnaire respiratoire. Ils seront donnés de 2 h à 6 h p.m. et de 8 h à 9 h 30 p.m. aux dates et aux endroits suivants: Ecole J. G. Van Belleghem, 10, Vermillon, Southdale, le 6 octobre; Aréna Maginot, 910, rue Maginot, le 7 octobre; Winakwa Community Club, 980, chemin Winakwa, les 8, 9 et 10 octobre; Eglise de la Ste-Famille, 778, rue Archibald, le 14 octobre; Club St-François, 1037, chemin Dugald, le 15 octobre; Centre St-Louis, 445, rue Tissot, le 16 octobre; Centre Culturel, 545, avenue de la Cathédrale, les 17, 20 et 21 octobre; Salle U.N.F., 412, rue Marion, le 23 octobre; Unité sanitaire St-Boniface, 233, boulevard Provencher, le 24 octobre; Club St-Vincent, 191, rue Kenny, les 27 et 28 octobre; Ecole St. Thomas More, les 29 et 30 octobre.

Si vous devez subir un test de sang, veuillez ne pas manger ni boire (aucuns bonbons, gomme à mâcher, liqueurs gazeuses, etc.) rien du tout au moins une heure et demie avant le test.

Mariages

Au Manitoba

LA BROQUERIE —

Guéret-Friesen

Le samedi 23 août, en l'église St-Joachim de La Broquerie, M. l'abbé Félicien Juneau bénissait le mariage de M. Paul Guéret, fils de M. et Mme Ignace Guéret, de cette paroisse, à Mlle Mary Friesen, fille de M. et Mme John Martens, de Steinbach.

Cyr-Davis

Le samedi 6 septembre, en l'église St-Joachim de La Broquerie, M. Bernard Cyr, fils de feu Antonin Cyr et de Mme Marie-Berthe Cyr, de cette paroisse, unissait sa destinée à celle de Mlle Bernice Davis, fille de M. et Mme Wesley Davis, de Giroux. M. l'abbé Félicien Juneau officiait.

* * *

En Saskatchewan

GRAVELBOURG —

Jordens-Deschênes

Le samedi 2 août, l'abbé Raymond Carignan a béni le mariage de Mlle Janie Deschênes, fille de M. et Mme Roland Deschênes, de Gravelbourg, à M. Jerry Jordens, fils de M. et Mme Gérard Jordens, de Whitewood. Le mariage eut lieu en la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption. Des cantiques appropriés furent chantés par Mme Joyce Riochel, de Whitewood, et M. Laurier Tessier, de Ponteix. Mlle Jocelyne Moquin touchait l'orgue.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe en crêpe, avec traîne, et un bouquet de roses jaunes. Les demoiselles d'honneur, Mlles Cathie et Rita Deschênes et Gloria Jordens et Mme Germaine Booth, étaient accompagnées de MM. Ralph, Michael et Ken Jordens et Eric Strandlund. La bouquetière et le page étaient Yvonne Deschênes et Irvin Foster. MM. Patrick Deschênes et Barry Fredlund agissaient comme huissiers.

Une réception eut lieu à la salle de la Légion.

Pour le voyage de noces, les nouveaux époux visitèrent Vancouver, l'île de Vancouver et la vallée d'Okanagan.

Naissances

Au Manitoba

LA BROQUERIE —

Le 20 août: Marc-Armand-Joseph, fils de Raymond Poirier et de Cécile Lagassé, baptisé le 1er septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Poirier, grands-parents de l'enfant.

Le 5 septembre: Ronald-Gilles-Joseph, fils de Guillaume Desorcy et de Jeannette Laramée, baptisé le 14 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Gilles Normandeau, oncle et tante de l'enfant.

* * *

STE-AMELIE —

Le 10 septembre: Elaine, fille de M. et Mme Arthur Beheyt.

* * *

STE-GENEVIEVE —

Marc-Gilles-Léon, fils de M. et Mme Léon Dornez, baptisé le 21 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Godard, de Richer, oncle et tante maternels de l'enfant.

La Salle

Repas paroissial

Les paroissiens invitent leurs parents et amis ainsi que les personnes des paroisses environnantes à venir déguster le repas paroissial annuel qui sera servi le dimanche 19 octobre, de midi à 8 h p.m. Bienvenue à tous.

M. et Mme E. Soucy, célèbrent leurs 50 ans de vie conjugale

STE-AMELIE — Le vendredi 15 août, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis, M. et Mme Edouard Soucy fêtaient leurs noces d'or.

Mariés le 27 novembre 1919, M. et Mme Soucy demeurèrent à Portia pendant sept ans pour acheter ensuite une ferme au sud du village à l'automne de 1930. En 1960, ils vendirent leur ferme et achetèrent une maison au village où ils demeurent actuellement.

Pendant la messe célébrée à leurs intentions, à 4 h p.m., des cantiques appropriés furent chantés. Mme G. Casavant accompagnait à l'orgue. Le Père L. Brossard, O.M.I., récita des prières spéciales pour les jubilaires et donna le sermon de circonstance. Les jubilaires eurent le privilège de communier sous les deux espèces. Parents et amis offrirent leur communion aux intentions des héros du jour. M. Armand Rivard, gendre des jubilaires, lut l'épître.

M. et Mme Ludger Soucy, garçon et demoiselle d'honneur il y a 50 ans, étaient heureux de pouvoir être encore témoins. Ils apportèrent les offrandes du pain et du vin, puis les jubilaires allèrent les offrir au célébrant.

On remarquait parmi l'assistance M. et Mme Armand Rivard (Adèle) et leur fille aînée, Mme Bill Van Doorn (Léa) et sa fille, tous de Ste-Foy, Qué.; M. et Mme Charlie Berthelette (Bernice) et leur fille, de Winnipeg; M. et Mme Elsim Soucy, de St-Adolphe; M. et Mme Louis Soucy et leur famille, de Laurier; M. Lucien Soucy, de Ste-Amélie; Mme Lena Gross, soeur du jubilaire; M. René Crossland, de Léoville, Sask.; M. et Mme Lucien Challfour, de Chetik Lake, Sask.; M. et Mme Eugène Soucy, de Dryden, Ont.; M. et Mme René Landry, d'Ontario, et M. et Mme Adrien Leclerc, de St-Adolphe. La fille des jubilaires, Mme Irma Bradshaw, de Kamloops, C.-B., ne put assister à la fête, ainsi que les soeurs des jubilaires.

A l'issue de la messe, un souper fut servi aux parents et à quelques amis par les dames de la Ligue. Le Père Brossard proposa le toast, répondu par M. et Mme A. Rivard et M. Elsime Soucy. Après quoi, tous se rendirent à la salle de Laurier pour une soirée du bon vieux temps où un grand nombre d'amis et de parents se réunirent pour offrir leurs bons souhaits aux héros du jour. Durant la soirée, Mme Odelia Desjardins lut une adresse et Mme Romelda Ferec et Imelda Roussin leur présentèrent un bouquet. De nombreux cadeaux leur furent aussi présentés. Un joli gâteau sur lequel était inscrit le chiffre 50 avait été donné par Mme L. Soucy.

M. et Mme Edouard Soucy ont six enfants, vingt et un petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

Souper paroissial

N'oubliez pas le souper paroissial qui aura lieu le dimanche 5 octobre dans la salle de Ste-Amélie, à partir de 4 h 30 p.m.

Félicitations

Félicitations au jeune Armand Verhaeghe, qui abattit l'Oiseau Roi le dimanche 24 août lors du tir à l'arc.

Vente d'articles usagés

Merci à tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre au succès de la vente d'articles usagés, qui lieu le vendredi 19 septembre. La somme de $113.00 fut réalisée.

Gagnants au bingo

Les gagnants au bingo du 14 septembre furent M. J. Vandenbosch (3), Mme Jules Callewaert, John Roche, P. Bouchard, Mme E. Lépine (2), Mme Lucien Pelletier, de la Californie, M. E. Soucy, Léon Groenchield (2), Mme E. Soucy, Mme E. Fleury, Alfred Verhaeghe, Mme J. Roche, Mlle Rosanne Pinette, M. F. Vandenbosch et Mme A. Jacob. Mme F. Vandenbosch gagna le prix d'entrée.

Lorette

Çà et là

Cordiale bienvenue aux nouveaux arrivés à Lorette, les familles Alex Venne, de Neepawa, Spencer, de St-Vital, Haywood, Goulet et Norman Gavaert.

M. Léo Ross a vendu sa propriété à M. Haywood et a loué un appartement dans l'immeuble-appartements Bohémier.

M. Roméo Désorcy et associés sont à construire une manufacture de tracteurs et ont acheté quelques acres de la propriété de M. Louis Marcoux, à ½ mille du village. Tous les félicitent de cette amélioration dans la paroisse et leur souhaitent bonne chance. Cette manufacture pourra employer des paroissiens.

Toutes les dames et membres de la L.F.C. sont invités à assisté à la réunion mensuelle le jeudi 2 octobre. Le comité spirituel est en charge du programme. Ce sera très éducatif.

Souper paroissial

N'oubliez pas le souper annuel qui aura lieu le dimanche 12 octobre, de midi à 8 h p.m. Bienvenue à tous.

Ile-des-Chênes

Thé-bazar

Rappelons aux lecteurs que le thé paroissial aura lieu le dimanche 5 octobre, de 2 h à 5 h de l'après-midi, dans le gymnase de l'école d'Ile-des-Chênes. A dimanche donc, et bienvenue à tous!

Remerciements

Au Manitoba

AUBIGNY —

La famille Desrochers désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Agnès Desrochers, soit par offrandes de bouquets spirituels, assistance aux prières ou aux funérailles. Un merci spécial à la chorale de St-Léon, à la L.F.C. d'Aubigny, à la direction du Manoir de Somerset et aux abbés Charron, Deschênes et D. Roy.

* * *

SOMERSET —

M. Adrien Grenier et sa famille, les enfants Power et la famille Rheault désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, cartes, assistance aux funérailles ou qui les ont aidés dans leur épreuve.

* * *

WINNIPEG —

Mme Georges LaFlèche et ses enfants, ainsi que tous les membres de la famille LaFlèche, désirent exprimer leur plus profonde reconnaissance envers le Père J. Soulodre, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur, pour sa grande délicatesse à leur égard, au Père Martial Caron, S.J., et aux prêtres concélébrants, ainsi qu'à tous les nombreux parents, amis et connaissances qui leur ont témoigné tant de symapthie, soit par leur assistance aux prières et aux funérailles, par des offrandes de messes, de bouquets spirituels ou de quelque autre manière, à l'occasion du décès du Dr LaFlèche.

* * *

ST-BONIFACE —

Mme Stanley Kozilik et sa famille remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur époux et père, soit par offrandes de messes, fleurs, assistance au service, par services rendus ou appui de part et d'autres. Un merci spécial aux Pères Pinet et Tessier pour les visites et l'encouragement durant la maladie de M. Kozilik, au personnel de l'hôpital général St-Boniface et à tous les parents et amis qui les ont secourus dans leur épreuve.

* * *

En Saskatchewan

DUCK LAKE —

M. et Mme William Brunelle remercient sincèrement leur fils et sa famille, ainsi que tous les parents, amis et coparoissiens qui sont venus célébrer avec eux leur jubilé d'or, et faire de cette fête un événement inoubliable

Décès

En Saskatchewan

DEBDEN —

M. Alexandre Richard

M. Alexandre Richard est décédé le mardi 16 septembre à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert où il avait été transporté d'urgence le dimanche précédent. Il était âgé de 62 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Blanche Lepage; trois frères, Edgar, de Prince George, C.-B., Lauréat, de Vancouver, et Gérald, de Revelstoke, C.-B.; six soeurs, Mlle Yvonne Richard, de Prince-Albert, Mme J. Dutchur (Thérèse), de Prince George, C.-B., Mme Adrienne Stinson et Mme A. Gauthier (Jeanne), de Chilliwack, C.-B., Mme Marie-Anna Perry, de Winnipeg, et Mme Rose Latour, de Regina. Ces quatre dernières, ainsi que M. Armand Gauthier, fils de Mme A. Gauthier, étaient présents à la messe des funérailles chantée par l'abbé Ernest Labbé, curé, le samedi 20 septembre.

Les porteurs étaient MM. Dassise, Sylva, Lucien, Gérard et Robert Bisson et Peter Marchuk. Les arrangements funéraires étaient sous la direction de "Prince Albert Funeral Home".

* * *

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

M. Stanley Kozilik

M. Stanley Kozilik est décédé le mercredi 3 septembre à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 41 ans.

M. Kozilik est né à Lorette où il demeura sur une ferme avec ses parents jusqu'à son mariage alors qu'il quitta la paroisse pour aller demeurer à St-Boniface. Il était un homme robuste, mais une maladie cruelle le frappa à l'âge de 31 ans ce qui l'obligea à quitter son emploi, mais il était quand même toujours de bonne humeur et supporta son épreuve avec patience et résignation, aidé de sa charitable épouse.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Eugénie, deux filles, Shirley, 11 ans, et Louise, 10 ans; ses beaux-parents, M. et Mme Ubald Désorcy, de Lorette; une soeur, Hélène, et un frère, William, de St-Boniface.

La messe de Requiem fut chantée en l'église du Précieux-Sang le 6 septembre par le Père Pinet. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres. Les porteurs étaient six neveux du défunt, MM. Roger Landry, Claude et Roland Adolphe, Eddy Hudrick, Gerry Kozilik et Jos. Kereluk.

SOMERSET —

Mme Adrien Grenier

Le jeudi 4 septembre, à l'hôpital de Swan Lake, est décédée Mme Adrien Grenier, âgée de 61 ans.

Née Elisabeth Rheault, elle naquit à Elie, mais vint toute jeune avec sa famille à Somerset où elle demeura toute sa vie. Elle épousa en premières noces M. Frank Power. De ce mariage naquirent cinq enfans. M. Power mourut en 1957. Elle convola en secondes noces avec M. Adrien Grenier en 1964.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, trois filles, Eileen Power (Mme Léo Hénault) et Rita Power (Mme Elmer King), de St-Boniface, et Mona Power (Mme Ernest Bouchard), d'Edmonton; deux fils, Edouard, de Souris, et Richard, de St-Boniface; 15 petits-enfants; deux soeurs, Clémence (Mme Thomas Labossière) et Emma (Mme Alphonse Nadeau), de Somerset; quatre frères, Joseph, Edouard et Armand, de Somerset, et Adrien, de la Saskatchewan.

Les prières furent récitées en l'église de Somerset le samedi 6 septembre, à 4 h p.m., et la messe des funérailles fut célébrée à 7 h 30 p.m. par Mgr C. Desorcy. Les porteurs étaient MM. Alain Labossière, Henri Nadeau, Ernest et Tommy Rheault, Gilbert Lafrenière et Fernand Bessette, tous neveux de la défunte. La quête fut faite par MM. Thomas Labossière et Alphone Nadeau. L'enterrement eut lieu au cimetière de la paroisse.

* * *

AUBIGNY —

Mme Agnès Desrochers

Le 13 septembre, à l'âge de 68 ans, est décédée à l'hôpital de Morris Mme Agnès Desrochers.

Le service funèbre fut célébré à St-Léon, le 16 septembre, par l'abbé Charron, assisté de l'abbé P. Deschênes, curé d'Aubigny. Le salon funéraire Wiebe, de Morris, avait charge des arrangements.

Les porteurs étaient tous petits-fils de la défunte, MM. Georges, André, Norman et Alain Desrochers, Donald Sabourin et Georges Ricard. Les acolytes étaient aussi quatre petits-fils.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Albert, du Manoir de Somerset; trois fils, Dominique, de St-Boniface, Gilbert, de Somerset, et Martial, de Lorette; deux filles, Mme Théodore Sabourin (Bella), de St-Jean-Baptiste, et Mme Jean-Marie Ritchot (Isabelle), d'Aubigny; 42 petits-enfants; sept arrière-petits-enfants et cinq soeurs.

ST-BONIFACE —

M. Henri-Louis Carrier

Le jeudi 25 septembre est décédé, à l'âge de 94 ans, à l'hôpital Taché, M. Henri-L. Carrier, autrefois de 506, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Armand, de Delta, C.-B., Joseph, de New Westminster, C.-B., Alphonse et Raymond, de Williams Lake, C.-B.; trois filles, Mmes A. Leblanc (Léona) et A. Carrier (Yvonne), toutes deux de St-Boniface, et Mme M. Moyen (Marieanne), de Delta, C.-B.; deux soeurs, Mme Zélia Rainville, de Los Angeles, Cal., et Mme Emilia Patenaude, de Wichita, Kansas; 34 petits-enfants et 51 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées lundi soir, à 7 h 30 à la chapelle funéraire Green Acres et le service fut chanté le lundi 29 septembre, à 2 h p.m., à la chapelle des Soeurs Oblates à St-Boniface. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.

☆ ☆ ☆

Funérailles du Dr Georges-M. LaFlèche au Sacré-Coeur de Winnipeg

C'est le vendredi matin 26 septembre, à 10 h, qu'eurent lieu les funérailles du Docteur Georges-Mackenzie LaFlèche, de Winnipeg, décédé le lundi 22 septembre.

La messe, en blanc, fut concélébrée par le Père Martial Caron, S.J., cousin du défunt, les Pères Jean Soulodre, curé de la paroisse du Sacré-Coeur, Aurèle Lemoine, curé de St-Laurent, Antonio Lascelles, du Centre indien-métis St-Jean-Bosco, Louis Aubin, curé de Ste-Rose-du-Lac, et Lucien Dorge, missionnaire, tous Oblats de Marie Immaculée, et Georges Nincheri, S.M., de la paroisse du St-Rosaire de Winnipeg. Etaient présents au choeur: Mgr Maurice Cournoyer, ancien curé de Ste-Rose-du-Lac, et Mgr O. J. McInerney, représentant l'archidiocèse de Winnipeg.

Le Dr Georges-M. LaFlèche

Le Dr Paul-Emile LaFlèche, frère du défunt, lut l'épître, et le Père Soulodre donna l'homélie au cours de laquelle il rappela le grand dévouement et la charité remarquable du Dr LaFlèche surtout pendant la dépression et ajouta qu'il avait toujours été, jusqu'à ces derniers temps, à la disposition de ses patients et le jour et la nuit. Il fit remarquer à la nombreuse assistance qu'il y avait sept prêtres concélébrants, en l'honneur des Sts-Martyrs canadiens, dont c'était la fête, et demanda un souvenir particulier dans les prières pour Mme LaFlèche dont c'était le 47e anniversaire de mariage ce jour-là.

L'inhumation eut lieu au cimetière du Saint-Sépulcre.

Le Dr LaFlèche laisse dans le deuil son épouse, Marietta; deux fils, Georges-Edouard, de Vancouver, C.-B., et Jacques-M., de Montréal; trois filles, Mme Paul Lord (Huguette), de Montréal, Qué., Gisèle MacKenzie, de Californie, et Mme Hector Moreau (Janine), de Toronto, Ont., et douze petits-enfants.

Les porteurs honoraires furent l'hon. juge A. Monnin, M. le juge Léon Bénard, cousin du défunt, M. le magistrat Robert Trudel, les docteurs Georges Sabourin et Maurice Gydé, Me Armand Dureault, MM. Marius Benoist et Auguste Côté.

Portaient la dépouille mortelle: M. Marc Lord, petit-fils, et cinq neveux, le Dr Roland-G. LaFlèche, MM. André et Robert LaFlèche, Raymond Cormier et Daniel Coyle.



CITÉ DE ST-BONIFACE

PROCLAMATION

VU les constatations basées sur statistiques de bonne source, recueillies et publiées par le Commissaire fédéral des incendies, établissant qu'au cours des dix dernières années, 760,000 incendies au Canada ont entraîné 5,900 pertes de vies, blessé sérieusement au moins 21,000 autres personnes et détruit des biens évalués à plus d'un milliard et demi de dollars;

VU l'accroissement annuel de ces sinistres;

VU la nécessité, commandée par des raisons d'ordre humanitaire et économique, de prendre des mesures rigoureuses et améliorées de prévention d'incendie afin d'empêcher ces ruines économiques et ces tragiques pertes de vies en vue de maintenir la prospérité nationale;

VU l'opportunité de signaler à l'attention du public l'étendue et les causes fondamentales de la perte évitable en vies humaines et en biens occasionnée par l'incendie et les moyens les meilleurs et les plus rationnels propres à l'enrayer, de réserver et de fixer une période déterminée de l'année aux fins de disséminer ces conseils pratiques;

QU'IL SOIT DONC RESOLU, qu'en ma qualité de Maire de St-Boniface, je, Edward TURNER, déclare la semaine commençant le dimanche 5 octobre et expirant le samedi 11 octobre 1969

"Semaine de Prévention des Incendies"

et invite les citoyens de St-Boniface à considérer le but de cette semaine spéciale, les incitant à une observance publique, en temps et lieu, mais plus spécifiquement par une pratique individuelle et personnelle pendant cette semaine et toutes les semaines de l'année.

DIEU PROTEGE LA REINE

Edward Turner

Edward TURNER
Maire

Hôtel de Ville, St-Boniface le 30 septembre 1969.

Couronnement de la reine et distribution des trophées

STE-GENEVIEVE — Le 19 septembre avaient lieu, à La Broquerie, le couronnement de la reine des joutes de balle de la Rivière-Seine, ainsi que la distribution des trophées.

On est heureux d'annoncer que la reine choisie fut Mlle Lucille Curtoz, institutrice à Ste-Geneviève, et que le Club des "Queen Bees" rapporta encore cette année les deux trophées. Le premier pour celles qui avaient obtenu le plus de points au cours de l'année et le second pour les finales.

Félicitations à Mlle Curtoz, aux jeunes demoiselles gagnantes, ainsi qu'à leur entraîneur, M. Ernest Desrosiers.

Tir de dindes

Le 12 octobre prochain, commençant à 1 h p.m., il y aura, au terrain de balle au camp, tir de dindes au profit de la paroisse. A la salle paroissiale, le même jour, il y aura bingo, pêche pour les enfants et autres attractions, suivis d'un goûter et du tirage qui devait avoir lieu le 5 octobre. Ces organisations remplaceront le souper paroissial.

Tous les parents, voisins et amis de la paroisse sont invités à venir encourager les organisateurs. Bienvenue à tous.

Réouverture du magasin

Les paroissiens sont très heureux d'annoncer la réouverture du magasin général de M. et Mme Conrad Bouvier, qui avait fermé ses portes depuis deux ans. Tous souhaitent aux propriétaires beaucoup de succès et bonne santé. C'est aux paroissiens de Ste-Geneviève de les encourager par leurs achats assidus afin de garder cette nécessité qui a manqué dans la paroisse.

Bienvenue

Bienvenue aux trois religieuses et aux deux institutrices laïques, Mlle Lucille Curtoz (bientôt Mme Hervé Fiola) et Mme Raymond Legal (Marie Bouvier).

Institut collégial St-Claude

Le photographe

A chaque année, toujours à peu près vers la même époque, un photographe officiel vient avec son arsenal regarder en face chacun des étudiants et des professeurs, en particulier, puis en groupe. Les lampes-éclair se succèdent à un rythme accéléré, accompagnées d'une pellicule qui s'enroule sur elle-même. S'agit-il d'une simple routine ou si le photographe en profite pour faire une étude?

Il m'arrive à cette même époque d'envier ce personnage étranger pour qui on a tous les égards.

On sait par exemple une semaine à l'avance qu'on aura ce rendez-vous avec lui; on lui réserve son plus bel accoutrement, robe aux belles couleurs, à coupe spéciale, chemise blanche et cravate propre que recouvre un gilet et des pantalons fraichement pressés; on passe plusieurs minutes devant le miroir pour replacer une mèche de cheveux rebelle à la récente mise en plis, ou remettre un peu de poudre aux endroits que le vent aurait caressés trop fort sur le chemin de l'école, ou vérifier si la cravate est bien centrée.

Le photographe se rend-il compte qu'il voit partout où il passe des jeunes qui veulent paraitre à leur meilleur? et pour combien de temps?

Plus j'y pense, moins j'aimerais faire ce métier qui réjouit l'oeil, c'est vrai, mais n'approfondit pas la connaissance du sujet. L'idéal serait de faire un peu moins d'apparat et de prendre l'habitude d'être toujours bien mis et propre. Les relations humaines en seraient de beaucoup améliorées.

S'il y a avantage à connaitre les gens au naturel, il n'est pas dit que naturel soit synonyme de laisser-aller.

12e année

Encore un peu de patience est requise des élèves de la 12e année universitaire. Après avoir passé trois semaines dans le gymnase où la température est base et l'écho élevé, les voilà coïncés entre les tables du laboratoire pour une période indéterminée, mais ils se rapprochent petit à petit de la terre promise. Autant leur purgatoire aura été long et douloureux, autant ils jouiront du paradis qui les attend.

Mosaïque

L'équipe du journal de l'école, après avoir travaillé sans compter pour la première édition se voit dans l'obligation de se croiser les bras en attendant la livraison du papier. Chômeurs involontaires, ils trouvent le temps long et les autres se trouvent privés de leur nourriture mensuelle. Enfin, espérons que la valeur de la substance compensera cette disette momentanée.

Aimé-Onil Dépôt

Collation de diplômes à cinq finissants de Ste-Agathe

STE-AGATHE — Parmi une cinquantaine d'élèves de l'école de St-Norbert, cinq de Ste-Agathe recevaient leurs diplômes de finissants à St-Norbert le samedi 27 septembre.

La fête débuta par une cérémonie religieuse à 3 h p.m. Les demoiselles étaient vêtues de robes blanches et les garçons portaient la toge noire. Un thé fut suivi d'une soirée dansante en l'auditorium de l'école. Pour la soirée, les demoiselles revêtaient de longues robes de toutes nuances.

Les finissants de Ste-Agathe sont Mlle Michelle Brisson, MM. Guy Gagnon, René Nolette, Alfred Phaneuf et Carl Tonn. Michelle Brisson a l'intention de travailler dans une banque; Guy Gagnon et Alfred Phaneuf poursuivent leurs études au Collège de St-Boniface; René Nolette est intéressé à la conservation de la faune au pays et compte suivre un cours de deux ans à l'université de Saskatoon; Carl Tonn travaillera avant de poursuivre des études universitaires l'an prochain.

Shower

Le 23 septembre, un shower en l'honneur de Mlle Mona Joyal eut lieu à la salle de la Légion, décorée avec goût pour la circonstance. Mlle Joyal a été enchantée des magnifiques cadeaux reçus et a su remercier fort gentiment.

Malades

Mlle Marie-Josèphe Lapalisse a passé quelques jours chez ses beau-frère et soeur, M. et Mme Marcel Brémaud, à son retour de l'hôpital de Morris. Le samedi 20 septembre, elle a dû entrer à l'hôpital de Ste-Anne.

Mme Clovis Baudry s'est fracturé une jambe et est actuellement à l'hôpital général St-Boniface.

Transcona

Le 17 septembre, une vingtaine de membres de la Ligue des Femmes Catholiques se réunissaient. Le groupe comprenait aussi deux religieuses Oblates, ainsi que l'aumônier et deux recrues nouvellement admises dans la Ligue.

A cette réunion, Mme C. Dandeneau fit rapport des détails d'un cours de catéchèse pour adultes auquel elle prit part durant l'été. La Ligue projette de patronner un même cours dans la paroisse au début de 1970.

Mme C. Helbren rapporta que la vente de pâtisseries à l'occasion du "Hi Neighbor Festival", auquel la Ligue prit part avec d'autres organisations locales, fut un succès.

Souper paroissial

On parla longuement du prochain souper paroissial qui doit avoir lieu le dimanche 5 octobre, de midi à 2 h et de 4 h à 7 h p.m., au Centre paroissial (Leola et Rosseau). Le menu comprendra dinde farcie, chou roulé, légumes, salade, tarte aux pommes, etc. La présidente, Mme P.-E. Carrière, en charge de l'organisation, et les membres de la Ligue lancent une invitation à tous pour le 5 octobre à Transcona.

Théâtre du Nouveau Monde

L'invité d'honneur, M. R. Cramer, surintendant de la Division scolaire no 12 Transcona-Springfield, parla au sujet du Théâtre du Nouveau Monde qui est sous les auspices du Centre National de la Galerie des Arts. La troupe "Jeunesse Canadienne", branche cadette du théâtre, présentera un concert à Transcona le mardi 28 octobre, à 8 h, en l'auditorium de l'école secondaire John W. Gunn, angle des rues Madeline et Harold. La troupe doit présenter une pièce de théâtre en un acte, ainsi que de la poésie. La pièce en français comprend de la pantomime, ce qui facilitera la compréhension des gens unilingues. Les programmes seront imprimés en français et en anglais et le prix des billets: $1.00. M. Cramer nous dit que la Galerie des Arts paye environ $5,000 pour la tournée de la troupe dans l'Ouest canadien alors à nous d'en profiter.

La Division scolaire et la Ligue de l'Assomption sont conjointement en charge de recevoir la troupe à Transcona. Il y aura une réception immédiatement après le concert.

La Broquerie

Voyage-Echange-Odyssée

Quand il s'agit d'activités françaises, La Broquerie fait sa part. C'est ainsi qu'à l'occasion du voyage Odyssée, cette paroisse avait l'honneur de recevoir six jeunes Montréalais. Ce sont Daniel Bérard et André Arpin accueillis par Claude Lord, fils de M. et Mme Jean-Léon Lord; Richard Prieur accueilli par Mérille Kirouac, fils de M. et Mme Gérard Kirouac; Joanne Laurendeau qui fit échange avec Line Nadeau, fille de M. et Mme Denis Nadeau; Daniel Martel et Bruno Roux qui firent échange avec Albert Bohémier, fils de M. et Mme Jean-Emile Bohémier. Ces familles sont très heureuses de les avoir reçus chez-eux.

Mérille Kirouac et Claude Lord n'ont pas fait le voyage, mais ont participé à presque toutes les activités qui se sont déroulées au Manitoba. Ils sont fiers d'avoir reçu des jeunes du Québec et se promettent bien de leur rendre visite un jour.

Albert Bohémier et Line Nadeau ont fait le voyage dans l'Est, visitant avec tout le groupe, Montréal et la Terre des Hommes, se rendant jusqu'à Québec où ils visitèrent les sites historiques de la vieille capitale. Ils sont revenus enchantés de la belle réception qu'ils ont eue au Québec. Tous les deux remercient chaleureusement leurs hôtes. C'est un voyage qu'ils ne sont pas prêts d'oublier. Merci à la S.F.M. ainsi qu'à tous ceux qui sont responsables du succès de ce voyage merveilleux. Aux jeunes du Québec, bienvenue au Manitoba!

Impressions

Comment décrire ou donner des impressions d'un voyage sans dire que l'expérience vécue m'a donné un goût de voyager, d'aller chercher pour savoir.

En me regardant, je trouve que ça ne m'a pas changé, mais si je m'examine, si je me questionne, je m'aperçois que je me suis enrichi de connaissances sur, oserais-je dire "un pays", ses manières, sa culture. Aussi, il ne faut pas oublier les liens d'amitié créés tout au long du voyage.

Non, . . . formidable! . . . fantastique! . . . fantasmagorique! . . . ne décrivent pas ce voyage, il faut le vivre. Et je me demande encore "Pourquoi fallait-il revenir si tôt?"

Albert Bohémier

* * *

Ce fut vraiment intéressant car je suis revenue avec un bagage de connaissances sur mon pays. Je me suis fait des amis et j'en suis heureuse. Je me compte très chanceuse d'avoir participé à ce voyage et je souhaite que beaucoup d'autres jeunes aient comme moi une chance semblable dans l'avenir.

Line Nadeau

* * *

Camp liturgique à St-Côme
Impressions d'une demoiselle qui y a participé

Le 13 août, mes copains et moi-même partions pour Montréal avec arrêt d'une journée à Ottawa. Nous fûmes accueillis par le frère Ritchot, c.s.v., et autres qui nous firent visiter la ville. Les reflets de la lumière sur les édifices étaient remarquables et le voyage en bateau fut des plus agréables. Tous ces souvenirs nous les chérirons longtemps.

Nous avons ensuite continué vers le but principal de notre voyage, notamment le Camp Liturgique à St-Côme, Québec. Dans cette localité nous ne pouvions qu'admirer les beautés de la nature, les montagnes, le lac, etc. — Tout était merveilleux. Ce qui m'a le plus frappée fut la chapelle dont l'ameublement était fabriqué de troncs d'arbres. N'est-ce pas typique?

Vous vous demandez peut-être qu'est-ce que c'est qu'un camp liturgique? C'est une nouvelle manière d'approfondir nos croyances religieuses. C'est aussi et surtout une sorte de comparaison de notre vie actuelle avec celle de nos ancêtres dans la Bible et avec l'idéal évangélique que nous propose le Christ. C'est un endroit où les jeunes se rencontrent pour partager ensemble leurs opinions et leurs problèmes. Celui-ci fut une sorte de préparation pour les camps liturgiques qui auront lieu cette année à Otterburne et dont le thème sera "Le Rassemblement."

Après avoir passé une semaine à St-Côme, nous sommes revenus à Montréal pour visiter parents et amis. La Terre des Hommes fut aussi un des endroits que j'ai visités. C'est fantastique . . . Notre voyage de retour se fit par avion.

J'ai bien joui de mon voyage dans l'Est; ce fut une belle expérience pour moi.

Diane Moquin,
La Broquerie, Man.

St-Claude

Voyageuse

Mlle Nicole Prudent, de St-Jean-de-Maurienne, France, étudiante à l'université de Grenoble, est en voyage au Canada. Elle passa deux mois à Vancouver où elle enseigna le français à trois fillettes. A son retour, elle a visité les écoles secondaires de St-Claude et Notre-Dame-de-Lourdes et s'est arrêtée deux jours à St-Boniface. Elle fut interviewée par M. Paquin au programme "A propos" à la télévision française CBWFT, canal 3. Elle avoua avoir trouvé le Canada bien différent de ce qu'elle pensait: l'immensité du pays, des prairies et surtout la grandeur du Manitoba avec ses routes droites et larges. Impossible, dit-elle, de s'imaginer un tel endroit sans l'avoir vu. Elle a confié à M. Paquin que l'anglais du Canada était pour elle plus difficile à comprendre que celui de l'Angleterre et a ajouté qu'à St-Claude on parlait très bon français Mlle Prudent reprendra ses études le 15 octobre.

St-Pierre

L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques de St-Pierre, après trois mois de repos, reprendra ses activités le mardi 7 octobre prochain. Il y aura assemblée à 8 h 30 du soir à la salle de l'école élémentaire à laquelle l'exécutif soumettra son programme de l'année à l'approbation des membres.

Les dames espèrent que toutes les femmes de la paroisse s'y intéresseront.

Çà et là

Le Grand Chevalier du Conseil Carillon, Richard Roy, et le membre Philippe Roy assistèrent à la journée d'installation des grands officiers du Manitoba, à la salle Holy Cross de Norwood, le samedi 27 septembre.

Trois couples de St-Pierre se rendirent pour le banquet du soir et passèrent une soirée des plus intéressantes.

N.-D.-de-Lourdes

Club 4-H

La réunion pour la réorganisation du Club 4-H des arts ménagers eut lieu le jeudi 25 septembre dans l'auditorium de l'école élémentaire. Un nombre record de 66, dont 58 filles et 8 garçons, se sont présentés, ainsi que plusieurs parents. Un nouvel exécutif fut élu comme suit: présidente, Lucille Lecoq; vice-présidente, Monique Lesage; secrétaire, Nicole Deroche; trésorière, Mariette Bosc; rédactrice, Jocelyne LeNéal. Il fut décidé que la réunion mensuelle aurait lieu chaque deuxième jeudi du mois.

Une directrice du Club depuis son début, Mme Jean Mabon, ne pourra malheureusement pas continuer ce travail cette année. Nous la remercions sincèrement pour tout son dévouement auprès des membres. A cause du grand nombre de membres, les directrices comptent beaucoup sur la collaboration des parents pour mener à bonne fin l'entreprise de chacun.

La rédactrice

Dunrea

Shower

Mlle Cheryl Greeves, de cette localité, fut l'objet d'une joyeuse démonstration de la part de ses nombreuses amies réunies à la salle paroissiale le mardi soir 9 septembre, pour lui offrir leurs voeux à l'occasion de son prochain mariage. La salle présentait un aspect des plus gais, avec décorations de bouquets vraiment artistiques faits par Mme Marie Gamache qui vise toujours à la perfection. La fiancée était rayonnante de jeunesse et de plaisir en se voyant l'objet de cette démonstration amicale. Mme Richard Rondeau, qui avait organisé ce joyeux rendez-vous, n'avait rien négligé pour en faire une réussite complète, et la veillée se passa en jeux divers après le dépouillement de nombreux et jolis cadeaux.

Un délicieux goûter termina la veillée après que Cheryl eut remercié gentiment ses nombreuses amies.

In memoriam

Le samedi 23 août, M. l'abbé P. Morand, curé, étant allé assister au service funèbre de M. l'abbé F. Strozenski, à la cathédrale Ste-Marie, fut tout ému de voir, parmi les tombes de ce cimetière, celles de deux anciens curés, Mgr Martin Kessler et M. l'abbé Amédée Roy. Ne les oublions pas dans nos prières.

Curiosité locale

Après avoir visité plusieurs amis de cette localité, M. et Mme Jos. Labrèche, de Montmartre, Sask., se sont dirigés vers la colonie des Utérites, non loin du village, qui, en plus de se livrer à la culture de la terre, font l'élevage des porcs sur une grande échelle.

Les visiteurs furent ébahis d'y voir à peu près 5,000 porcs de toutes grosseurs, à partir de tout nouveau-nés. Cette porcherie qui occupe pour ainsi dire toute la colonie mérite d'être visitée.

Aubigny

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Jean-Marie Ritchot à l'occasion du décès de sa mère, Mme Agnès Desrochers.

Rhineland et Valley Co-ops songeraient à s'unir

Les bureaux de direction de la Rhineland Co-op Service Limited et de la Valley Cooperative Limited annoncent qu'ils ont terminé leurs études d'un projet de fusion et qu'on convoquera une assemblée générale des membres pour recommander ce projet.

Les présidents des deux coopératives, MM. Lucien Bouchard et Jake W. Hildebrand, ont révélé que les bureaux de direction avaient accepté à l'unanimité le plan d'amalgamation. La Valley Co-op a son siège social à St-Jean-Baptiste et des succursales à Dominion City et Letellier, et la Rhineland Co-op exerce à Altona et Horndean.

Si les membres acceptent la fusion, la date de celle-ci serait fixée au 27 décembre 1969.

Municipalité rurale de Ste-Anne

Vente de terrains pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le maire de la Municipalité rurale de Ste-Anne, dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif de ladite municipalité, à mon adresse et portant la date du 23e jour de septembre 1969, m'ordonnant de faire une saisie-exécution sur les parcelles de terrain sousmentionnées et décrites, pour les arrérages de taxes dont elles sont chargées en plus des frais, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tot, je procederai le mercredi 5e jour de novembre 1969, dans la salle du Conseil, dans le village de Ste-Anne, dans ladite municipalité, à deux heures de l'après-midi, à la vente aux enchères publiques desdits terrains pour arrérages de taxes et les frais.

Tous les terrains sousmentionnés sont enregistrés.

Description	Arrérages	Frais	Total
NE ¼ of sec. 8-7-8E, 160 acres (as in CT 719767)	$102.05	$1.50	$103.55
L.S. 2 of sec. 17-7-8E, 40 acres (as in CT 479813)	42.12	1.50	43.62
Lots ⅓ BL. 1 Pl. 904 (as in CT A42160)	252.22	1.50	253.72
North 208.71 F Lot 17 Pl. 3617 (as in CT A23416)	7.38	1.50	8.88
Lot 7, Pl. 6487 (as in CT 992259)	45.99	1.50	47.49
West 88 F Pcl. E Pl. 7250 (as in CT 931609)	2.94	1.50	4.44
Pcl. G Pl. 7250 (as in CT 931609)	212.23	1.50	213.73
SE ¼ of sec. 36-8-8E, 160 acres (as in CT 862669)	80.08	1.50	81.58
NE ¼ of sec. 21-8-7E except Rd. 5403 except Rd. 9411, 126.35 acres (as in CT 815479)	79.71	1.50	81.21
Frl. NW ¼ of sec. 21-8-7E except Rd. 5403 and 9411, 62.41 acres (as in CT 815479)	41.08	1.50	42.58
NE ¼ of sec. 22-8-7E except E 7.5 chs. of N 20 chs., 145 acres (as in CT 900675)	84.18	1.50	85.68
NW ¼ of sec. 22-8-7E except pt. lying SW of a line drawn SE parl. with NE limit of Rd. 5403 from a point in W limit of said ¼ sec. distant N 450 F from said NE limit which lies W of a line drawn E of parl. with W limit of said ¼ sec. through a point in said NE limit distant SE 450 F from said W limit except Rd. 9411, 154.19 acres (as in CT A70209)	94.37	1.50	95.87
Part W ½ SW ¼ of sec. 22-8-7E lying NE of NE limit of Rd. 5403 which lies E of a line drawn E of parl. with W limit of said ¼ sec. through a point in said NE limit distant SE 450 F from W limit of NW ¼ sec. except Rd. 9411, 2.51 acres (as in CT A70210)	3.14	1.50	4.64
NW ¼ of sec. 26-8-7E, 160 acres (as in CT 701069)	152.10	1.50	153.60
West ½ of NE ¼ of sec. 28-8-6E, 80 acres (as in CT 840814)	350.21	1.50	351.71
SW ¼ of sec. 27-8-7E, 160 acres (as in CT 900676)	143.92	1.50	145.42
North ½ of NW ¼ of sec. 35-8-7E, 80 acres (as in CT 704099)	69.72	1.50	71.22
North ½ of SW ¼ of sec. 35-8-7E, 80 acres (as in CT 628890)	77.14	1.50	78.64

Daté au village de Ste-Anne, dans la province du Manitoba, ce 23e jour de septembre 1969.

J. B. Goossen,
secrétaire-trésorier,
M.R. de Ste-Anne.

Activités au camp Notre-Dame de Victoire

VICTOIRE — Le camp Notre-Dame de Victoire est replongé dans le silence après une saison particulièrement active. L'Action catholique, comme les années passées, a tenu ses camps: trois pour filles et deux pour garçons. Il y eut aussi des journées d'étude pour les dirigeants.

Camp mixte

Du 12 au 17 août, grâce à l'initiative des voyageurs SEV '68 (Saskatchewan Etudiante Voyage) et de l'abbé A. Marchildon, un camp mixte fut organisé pour les jeunes de la province. Le Conseil de l'ACFC de North Battleford s'est occupé de promouvoir l'idée, et les Conseils de l'ACFC du nord de la province ont vu à faire réaliser le projet et à élire un comité dont les responsables sont M. Denis Patenaude, de Prince-Albert; l'abbé Gilles Aumont, de Victoire; Mlle Estelle Blain, de Prince-Albert (SEV '68); M. Daniel Gaudet, de Batoche (SEV '68); Mme Madeleine Lepage, de Debden.

Vingt-deux jeunes, dix garçons et douze filles, répondirent à l'invitation et ne le regretteront sûrement pas vu qu'ils auront plus de chance de participer au voyage SEV '70. Les cinq jours de camp débordèrent d'activités. A part l'excursion, les sports, les danses et le jeu de camp, les campeurs eurent la chance d'écouter des conférenciers très intéressants. Mlle Estelle Blain exposa les buts du camp; Mme Madeleine Lepage fit mention de quelques règles importantes d'étiquette; M. Denis Patenaude les initia au cours de personnalité "Christopher". L'abbé Gaétan Deschamps traça le portrait de l'adolescent de 1969; l'abbé Roland Gaudet ébaucha en termes précis ce qu'est la vraie philosophie de la vie. Au forum sur les carrières, les invités étaient M. Jos. Jeanneau, de Prince-Albert, économie, agriculture et comptabilité; M. Marcel Simonot, de Prince-Albert, loi; Mlle Simonne Rondeau, de Prince-Albert, récréation; Mlle Chantal Côté, de Sorel, Qué., vocation d'infirmière.

L'abbé Paul Côté, de Prince-Albert, épata le groupe avec son exposition de peintures faites avec du cirage à chaussures. C'est avec plaisir que les campeurs ont accueilli un groupe de Chicoutimi en visite à North Battleford. Ensemble, ils ont visité la réserve de Whitefish où le Père Alberti et les religieuses les ont reçus extraordinairement. Au cours de la semaine, l'abbé Aumont était toujours à la disposition des jeunes pour les cours de natation.

Pour finir la semaine en beauté, M. le juge A. Sirois exposa avec faits comment le bilinguisme avait transformé sa vie — très éloquent quand celui qui parle est aujourd'hui juge de la Cour du Banc de la Reine.

Merci aux dirigeants, à tous les collaborateurs et surtout aux invités.

Epluchette de blé d'inde

Le dimanche 7 septembre, au camp Notre-Dame de Victoire avait lieu l'épluchette de blé d'inde organisée par le Conseil de l'ACFC de la région et par les Chevaliers de Colomb. Les maxi-marmites ne fournissaient pas à cuire assez d'épis pour contenter jeunes et plus vieux réunis sur le terrain. D'autant plus que parmi l'assistance, il y en avait de plus affamés que d'autres.

Plusieurs arrivaient du Marcheton entre Debden et le camp Notre-Dame (une distance de 10 milles). Ce projet était au profit de l'Orphelinat d'Ituna et aussi pour défrayer le coût d'un plongeoir en béton au lac du Diable.

Félicitations aux organisateurs de ces deux initiatives et merci aux participants!

La chronique des vivres d'octobre

OTTAWA — Peu de changement aux prix du boeuf, fléchissement de ceux du porc, hausse saisonnière du marché des oeufs et baisse probable des prix du poulet de gril, tels sont les pronostics du marché des aliments que font les économistes du ministère de l'Agriculture du Canada pour les prochaines semaines. Voici quelques prévisions complémentaires:

Boeuf: Peu de changement des prix.

Porc: L'accroissement des disponibilités pourra occasionner un léger fléchissement des prix.

Oeufs: Les disponibilités augmenteront, mais les prix marqueront une hausse saisonnière.

Viande de volaille: Les disponibilités de poulets à griller augmenteront et les prix accuseront une baisse. Disponibilités satisfaisantes de dindons de tous les poids à des prix fermes ou en hausse.

Pommes: Stocks abondants à des prix en baisse.

Poires: Récolte abondante et baisse des prix.

Raisins de table et canneberges: Disponibilités abondantes dans l'Est et baisse des prix. Disponibilités moins abondantes dans l'Ouest et prix plus fermes.

Pommes de terre: Disponibilités accrues et baisse des prix.

Oignons: Disponibilités moins abondantes et prix plus fermes.

Choux-fleurs, choux de Bruxelles, rutabagas, citrouilles et courges: Disponibilités abondantes et baisse saisonnière des prix.

JALONS DE LA POSTE

A l'époque où les lettres étaient cachetées au moyen de cire, les Postes canadiennes prièrent leurs usagers d'utiliser de la gomme ou du pain à cacheter pour leurs envois aux Petites et aux Grandes Antilles. Le climat chaud de ces pays faisait fondre la cire, ce qui endommageait le courrier.

Cut Knife

Çà et là

M. et Mme Jack McKeown sont déménagés dans leur nouvelle demeure, rue Shang.

Les Dames de l'Autel tinrent leur assemblée annuelle chez Mme Sipka avec 11 membres présents. Elles décidèrent de préparer un Smorgasbord pour le 22 octobre. La prochaine assemblée se tiendra chez Mme Klotz qui aura comme assistante, Mme Davasahayman.

PONTIAC 1970

Avec ses modèles 1970, Pontiac présente une gamme entièrement nouvelle de voitures intermédiaires. Les séries Tempest, Le Mans et Le Mans Sport comprennent douze modèles 6-cylindres. La série hautes performances GTO comprend deux modèles avec moteur V8 standard de 400 pouces cubes. Parmi les nombreuses nouveautés communes à toutes les Pontiac intermédiaires, on remarque une antenne dissimulée dans le parse-brise livrée avec les appareils radio installés à l'usine ou avec le parse-brise en verre teinté. Ci-dessus, le coupé hardtop Le Mans 1970.

M. et Mme W. Brunelle de Duck Lake, célèbrent leurs 50 ans de vie conjugale

DUCK LAKE — Le samedi 30 août, en l'église du Saint-Sacrement à Duck Lake, M. et Mme William Brunelle renouvelaient leurs voeux de fidélité conjugale à l'occasion de leurs noces d'or. La messe d'action de grâces fut célébrée par l'abbé Roland Gaudet, qui donna une homélie très appropriée. Les jubilaires étaient accompagnés de deux témoins: leurs fils et bru, M. et Mme Robert Brunelle, de Nipawin. La chorale de la paroisse, sous la direction de Mme Gabrielle Piché, exécuta des cantiques, tandis que Mlle Claudette Dumais touchait l'orgue.

Un banquet, gracieuseté des membres du Club Alouette, fut ensuite servi à 65 invités en l'hôtel de ville. Bougies, fleurs et rubans dorés décoraient la salle pour l'occasion, et la table d'honneur était joliment garnie d'un gâteau à trois étages. M. Robert Brunelle, maître de cérémonies, proposa le toast aux jubilaires, tandis que M. A. Baribeau leur offrit des voeux de félicitations au nom de toute la municipalité.

Mme Claudette Thibodeau (petite-fille, née Brunelle) lut une adresse en anglais, au nom des petits-enfants, suivie d'un message semblable présenté en français par sa soeur, Margot Brunelle. M. Henri Brunelle (frère) adressa la parole, exprimant l'estime et l'affection des nombreux parents de l'Est pour les jubilaires. M. Paul Brunelle (petit-fils) lut les messages de félicitations reçus ce jour-là du premier ministre du Canada Pierre E. Trudeau, de Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, de Mme Flore Gauchin (soeur), de Montréal, de M. Eric Léger (frère), de San Francisco, de M. Paul Léger (neveu), du Nouveau-Brunswick, du lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan H. E. Hanbidge, du premier ministre provincial Ross Thatcher, du ministre du Transport D. Boldt, du juge Walter Tucker et de M. et Mme Raymond Léger (neveux), de Saskatoon, de Mme P.-F. Relland, de Nipawin, et de M. et Mme H. Thomas, de Londres, Angleterre.

Deux chansons, composées en l'honneur des jubilaires et exécutées par les douze membres de la famille Robert Brunlle, furent tellement appréciées que toute l'assemblée s'y joignait pour l'encore.

La journée se terminait par une réception en l'hôtel de ville où un grand nombre de parents et d'amis signèrent le livre des invités dont Mme Harold Pope (nièce), de Wynyard, avait la charge, tandis que M. et Mme Robert Brunelle accueillaient les hôtes. Un goûter préparé par les Alouettes fut servi par Claudette Thibodeau, Margot Brunelle, Barbara Pope, Denise et Giselle Brunelle, qui avaient aussi aidé les jubilaires à ouvrir une véritable "avalanche" de cadeaux et souvenirs.

Parmi les personnes présentes à la fête on remarquait M. et Mme Henri Brunelle (frère), de Québec; Mme Marie-Louise Auger (soeur), de Victoriaville, Qué.; Mme Wilfrid Brunelle (belle-soeur), de St-Pamphile, Qué.; Mme Gilles Desmarais (soeur), de Sudbury, Ont.; Soeur Marie-Rose Brunelle (soeur), de Montréal; Mme Eva Léger (belle-soeur), Mmes F. Paquette, J. Landry et M. Klassen et M. Norman Smithwick, tous de Saskatoon; M. et Mme Robert Brunelle (fils) et leurs enfants, Margot, Paul, Louis, Denise, Giselle, Maurice et Jacqueline (petits-enfants), M. et Mme Armand Thibodeau (petite-fille) et leur bébé, Marc (arrière-petit-fils), tous de Nipawin; Mme Harold Pope (nièce) et ses enfants, Barbara et Donald, de Wynyard.

M. William Brunelle, né à St-Norbert, Qué., et son épouse, née Yvonne Léger à Richibucto, N.-B., ont uni leurs destinées à Duck Lake le 19 mai 1919. Ils y demeurent toujours et ont tous deux été très actifs dans les affaires de l'église et de la communauté. Cette fête fut remise du printemps à l'automne pour assurer que tous les petits-enfants y soient présents. Mlle Margot Brunelle, qui enseignait en France toute l'année dernière, et son frère, Paul, qui travaillait à Gillam, Man., pendant ses vacances, ont pu assister aux célébrations, grâce à cette gracieuse prévoyance des grands-parents.

Willow Bunch

Collation des diplômes

Le 6 septembre, 20 élèves de l'école secondaire: Irène et Renée Philippon, Paulette Lapaire, Jean Drouin, Angèle Boisvert, Liette Champigny, Gisèle Durand, Colette Cayer, Carole Bonneau, Claudette Lalonde, Joyce et Judith Fitzpatrick, Omer Champigny, Gilles Beaudry, Louis Mathieu, Armand Martin, Marvin Weismillar, Brian Youngberg, Dale Gibson et Deepach Kaushik, reçurent leurs diplômes de finissants. A 3 h p.m., un service interconfessionnel fut suivi d'une messe célébrée par l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor.

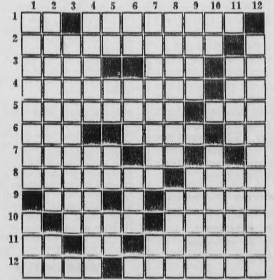
A l'issue de la cérémonie religieuse, un souper fut servi par des dames de la paroisse, en la salle Fontaine, à 180 invités. Les tables étaient décorées de fleurs naturelles données par Mme Laurent Deblois. Le maître de cérémonies était Laurent Mathieu. Le toast aux parents fut proposé par un finissant, Louis Mathieu, et répondu par son père, M. Charles Mathieu. M. Henri O'Reilly proposa le toast aux finissants et fut répondu par Armand Martin.

Le programme qui se déroula au cours de la soirée en l'auditorium de l'école comprenait le mot de bienvenue par Dale Gibson; le discours d'adieu par Irène Philippon; les chants par Colleen Bellefleur, Renée Philippon et Albert Fitzpatrick; les discours de félicitation et d'encouragement par M. E. Merkosky, surintendant, et M. Jean Philippon, directeur, qui fit aussi la distribution des diplômes et prix aux finissants suivants: Irène Philippon, Paulette Lapaire, Dale Gibson, Angèle Boisvert, Renée Philippon, Omer Champigny et Carol Bonneau.

Les prix furent donnés par Pete's Texaco ($10.00), Del Motors ($20.00), Starlite Cafe ($10.00), M. et Mme Armand Lautier ($10.00), Magasin IGA de la paroisse ($20.00), l'ACFC ($25.00), Personnel enseignant ($20.00), Assurance Familiale de St-Victor ($35.00), l'abbé L. Rodrigue et la paroisse de St-Victor ($25.00), Caisse populaire locale ($25.00), Coopérative locale ($25.00), Marcel's Auto Body ($15.00), Manoir Hotel ($20.00), Village de Willow Bunch ($25.00), le Conseil des étudiants (bourse de $50.00).

La soirée se termina par une danse dont la reine fut Gisèle Durand.

— No 614 —



HORIZONTALEMENT

1—Cela. — Remèdes contre tous les maux.
2—Huile provenant de la distillation du goudron.
3—Genre d'algues. — Ancienne vallée envahie. — Métal.
4—Détruisirent d'une manière sacrilège. — Pronom.
5—Dont le visage est pâle et amaigri. — Habitude ridicule.
6—Ancienne vallée envahie par la mer. — Ame. — Tellement.
7—Maniai doucement. — Notre-Seigneur.
8—Toublât. — Femelle du canard.
9—Pronom. — L'ancêtre du clan.
10—Marque. — Pénible.
11—Pronom. — Venu en vie. — Cheval entier.
12—Connais. — Don, cadeau.

VERTICALEMENT

1—Excusée, justifiée. — Situé.
2—Séduisant. — En cet endroit.
3—Action d'évoquer une cause.
4—Plat de cuisine. — Appareils aériens.
5—Douze mois. — Exclamation d'admiration. — Terminaison. — Equerre.
6—Sym. du sodium. — Peigne de tisserand. — Unité de mesure.
7—Avec âpreté. — Fin d'infinitif.
8—De Chine. — Manie doucement.
9—Manière d'être. — Sommeils profonds.
10—Jumelles. — Ramassé avec le râteau.
11—Négligé. — Empereur romain.
12—Exactement.

SOLUTION DU PROBLEME No 613

■ **Horizontalement:** 1. Zoophoriques; 2. Yttria — Lu — Sa; 3. Mère — Talents; 4. Oracle — Upas; 5. Sana — Suret; 6. Tua — Nid — SN; 7. Miette — Cabot; 8. Io — Marin; 9. Trions — Nonne; 10. Reine — Ranger; 11. El — Se — Id — Ré; 12. Sûrs — Tâteras.

■ **Verticalement:** 1. Zymosimètres; 2. Otera — Relu; 3. Otrante — Il; 4. Précaution; 5. Hi — Atones; 6. Oates — Et; 7. Un; 8. III — Ricanait; 9. Queuedaronde; 10. NPT — Bing; 11. Esta — Sonnera; 12. Sassent — Eres.

Gravelbourg — CFRG — Gravelbourg

Horaire en vigueur jusqu'au 26 octobre 1969

Lundi au vendredi

7:00—Radio Journal
7:03—Prière du matin
7:08—Soleil levant
7:30—Chez Miville
8:00—Nouvelles locales
8:10—Réflexion
8:15—Entre vous et moi
9:00—Radio Journal
9:30—Le Père Legault
9:30—Amour et fantaisie
10:00—Radio Journal
11:00—Le monde maintenant (nouvelles)
11:30—Un homme vous écoute
11:45—Musicalement vôtre
12:15—Magazine, s'il vous plait
12:22—Nouvelles
12:25—Jeu
12:30—D'une certaine manière
1:00—Si femme savait
1:20—Nouvelles
1:25—Jeu
1:30—Les grands procès
2:00—Langage de mon pays
2:20—Nouvelles
2:25—Jeu
2:30—Les visages de l'amour
2:45—A votre choix
3:20—Nouvelles locales
3:25—Nos malades
3:30—Présent
4:00—De tous les points du monde
4:20—Nouvelles du sport
4:25—Nouvelles régionales
4:30—Sur boum 710
5:30—Le chapelet
5:45—Prélude à la soirée
6:00—La Brune et la Rousse
6:30—Radio Journal
8:40—Présent à l'écoute
9:53—Nouvelles du sport
10:03—Nouvelles du poste CKSB
10:08—Vienne la nuit
11:00—Radio Journal

Lundi soir

6:33—Sur toutes les scènes du monde
8:00—Orchestre de chambre
9:00—Chefs-d'oeuvre de la musique
9:30—11½ d'Ottawa

Mardi soir

6:33—Pour le chant du monde
7:00—O.S.M. et O.S.T.
8:00—Des livres et des hommes
9:00—Chefs-d'oeuvre de la musique

Mercredi soir

6:33—Les mercredis de la musique
9:00—Chefs-d'oeuvre de la musique

Jeudi soir

6:33—Eloges
7:00—Clément Lockweel et son invité
8:00—Horizons
9:00—Chefs-d'oeuvre de la musique

Vendredi soir

6:33—Studio d'essai
7:00—Récital du Réseau
7:30—Documents
9:00—Musique de notre siècle

Journée du samedi

7:00—Radio Journal
7:03—Prière du matin
7:08—Bonne humeur à toute heure
8:00—Réflexion
8:05—A votre santé
8:15—Folklore et Chansonniers
8:30—Chronique du disque
9:30—Tel Quel
11:00—Radio Journal
11:10—Politique
11:15—Images
11:30—Tante Lucille
12:00—Samedi jeunesse
2:30—Musique des nations
3:30—Le monde parle au Canada
4:00—Radio Journal
4:10—A votre service
4:30—Au temps du 78
5:30—Magazine sportif
6:00—Salut les copains
7:00—Samedi jeunesse
8:30—Radio Journal
8:35—J'ai tant dansé
9:10—Jazz en liberté
10:00—Radio Journal
10:08—Escales dans la nuit
11:00—Radio Journal

Dimanche

6:55—Méditation
7:00—Radio Journal
7:05—Le livre par excellence
8:00—Mille et une note
8:30—Orchestre
9:30—Ni ange, ni bête
10:00—Récital du limanche
10:30—Messe Dominicale
11:30—Radio Journal et sport
11:45—Le chant joyeux
12:00—Au gré de la fantaisie
1:00—Crescendo
3:30—Chants de grâce
4:00—Radio Journal
4:05—La bourse ou la vie
4:30—Mille et une notes
5:00—Formule J ou Hockey
6:30—Le Cabaret du soir
8:30—Radio Journal et sport
8:40—Le Cabaret du soir
10:00—Radio Journal

Chronique de CFRG

Confiturama 1969

Nous offrons nos plus chaleureuses félicitations à toutes les dames qui ont participé à "Confiturama 1969", concours Certo organisé par Micheline Lamarre, animatrice de l'émission "Amour et Fantaisie".

Les prix étaient nombreux, mais pas assez nombreux cependant pour en attribuer à toutes les concurrentes. Les membres du Jury n'eurent pas la tâche facile pour déterminer les gagnantes, pour la simple raison que nos Canadiennes françaises savent encore faire d'excellentes confitures.

Cette tâche difficile revint à: Mme Denise Gauthier-Huel, M. Verckeley, de la boulangerie de Gravelbourg, M. Raymond Girardin, chef du rayon "Alimentation" de la Coopérative, et M. Gaëtan Allard, de l'épicerie Allard de Gravelbourg.

Les gagnantes furent: 1er prix ($100.00), Mme Blanche Piché, de Gravelbourg; 2e prix ($50.00), Mme Joseph Martineau, d'Assiniboia; 3e prix ($10.00), Mme Henri Cayer, de Willow Bunch; 4e prix ($10.00), Mme Robert Blanchard, de Ponteix; 5e prix ($10.00), Mme Marcel Chevrier, de Gravelbourg; prix de consolation ($4.00), Mme Anna Beaubien, d'Assiniboia.

Quel sera le prochain concours? Je suggère pour cet hiver un concours de tartes. Et, pour l'été prochain, un concours de barbecues, de "barbe à la queue" pour bien dire en français.

M. M.

Debden

Ouverture des classes

Lors de l'ouverture des classes le mardi 2 septembre, 462 élèves furent inscrits. Le personnel enseignant se compose de M. Louis Lepage, directeur; Sr Gertrude Gareau, institutrice à la 12e année; M. I. Menja, 11e; Sr Thérèse Tétreault, 10e; Srs Michelle Blanchette, Georgette April et Raymonde Arcand et M. Marcel Lévesque, 7e, 8e et 9e; Sr Ida Hainault, français de la 7e à la 12e année; Mme Arthur Dumais, 6e; Sr Thérèse Sanche, 5e; Mme Médard Demers, Mlle Joséphine Florencio et Sr Sidonie Gourgeon, 4e; Mlle I. Jumawan, 3e; Mme Roland Boudreault et Mlle Chantal Gaudet, 2e; Sr Irène Bouchard et Mme Hector Brunet, 1ère. Mme Joseph Eskra agit comme secrétaire.

Les conducteurs d'autobus scolaires sont MM. L. Parks, Richard Smith, Marcel Lukan, Victor Bouchard, Philippe Lajeunesse, Guy Cyr, Gaston Grimard, Edouard Boutin, Fred Leverton et Thomas Rainey.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

Nouveau métier féminin:

Grimper aux poteaux

WILBURTON, Okla — Ce n'est pas un spectacle nouveau, pour les habitants de Willburton, de voir Linda Little perchée tout en haut d'un poteau téléphonique.

En effet, Linda, âgée de 22 ans, est poseur de lignes pour la compagnie Oklahoma Western Telephone, qui appartient à sa famille.

"J'ai été élevée dans une compagnie de téléphone, explique la jeune femme, qui est mère de deux enfants. Lorsque mon père vivait, je le suivais partout. Il m'amenait avec lui, beau temps mauvais temps.

"Je me suis rendu compte que je préférais encore être au haut d'un poteau près de lui, plutôt que de rester en bas où je pouvais à tout moment recevoir une paire de pinces sur la tête."

Le père de Linda, Luther Morris, avait fondé cette compagnie de téléphone, qui dessert actuellement neuf villes.

"Je me souviens que mon père me disait qu'il était important pour moi de connaître toutes les phases du travail, afin de pouvoir prendre sa place, si quelque chose arrivait. Il n'y a pas une partie du travail que je n'ai pas fait."

"Une chose est certaine: à grimper comme cela, on reste mince", ajoute Linda.



Deux coiffures "Tammy" et "Sunset" font partie de la collection automne-hiver à l'Institut des modes de Grande-Bretagne. "Tammy", à gauche, est un béret en jersey rouge écarlate et avec attache. Le chapeau "Sunset", à droite, est de style mini-cloche de couleur mandarine, avec bord piqué rabattu sur le devant et muni d'un long foulard qui doit être noué sous le menton. (Photo TTS)

Renseignons-nous sur la volaille (dinde)

Où et comment entrepose-t-on une dinde cuite ou non, congelée ou non? La dinde fraîche est périssable. Entreposer dans la partie la plus froide du réfrigérateur, couverte légèrement de papier. Cuire la dinde fraîche 2 ou 3 jours après l'achat. Conserver la dinde congelée au congélateur jusqu'au moment de la décongeler pour la cuire. Déposer la dinde cuite, au réfrigérateur, dans un contenant couvert, un sac de plastique ou une feuille d'aluminium; elle s'y conservera 3 ou 4 jours; congelée, elle se gardera 1 à 3 mois.

Comment décongèle-t-on une dinde?

On peut décongeler la dinde dans son contenant original au réfrigérateur, dans l'eau froide ou à la température de la pièce. La décongélation au réfrigérateur est idéale car elle garde la volaille froide jusqu'à ce qu'elle soit complètement décongelée; il faut alors compter environ 5 heures la livre. Pour décongeler plus rapidement, il suffit de placer la dinde, dans son contenant, dans l'eau froide et de compter environ 1 heure par livre. Pour décongeler entièrement à la température de la pièce, il s'agit de fendre le sac en dessous, de placer sur un treillis pour laisser écouler le liquide et de comter 1 heure et demie la livre.

Comment cuire des morceaux de dinde sur le gril ou au four?

Cuisson sur le gril — Déposer les morceaux, peau en bas, sur le gril graissé à environ 3 pouces du feu et dorer environ 3 minutes de chaque côté. Monter le gril à 4 ou 6 pouces du feu et continuer la cuisson jusqu'à ce que la dinde soit tendre (environ 35 minutes de plus). Tourner fréquemment pour éviter de brûler et badigeonner de beurre ou d'huile chaque fois. N'arroser de sauce barbecue que durant les dernières minutes de cuisson.

Cuisson au four — Chauffer le grilloir. Placer les morceaux de dinde, peau en bas, dans un plat peu profond, à 6 ou 8 pouces du grilloir. Griller 10 à 15 minutes, tourner; badigeonner de beurre ou d'huile et griller jusqu'à ce que la peau soit dorée (environ 5 minutes). Arroser de sauce barbecue et cuire à 325°F jusqu'à ce que la dinde soit tendre (1 à 1 heure et quart).

Peut-on préparer une bonne sauce avec le fond de cuisson une fois que la dinde est cuite?

Bien sûr. Ne laisser que 3 c. à table de fond de cuisson dans la rôtissoire (mettre le reste de côté). Incorporer 3 c. à table de farine, retirer du feu et délayer avec une demi-tasse de liquide froid. Cuire sur feu doux, ajouter graduellement 1 tasse et demie de liquide (fond de cuisson et eau, lait ou bouillon d'abats). Détacher le gratin qui adhère au fond de la rôtissoire; cuire sur feu doux jusqu'à consistance épaisse et lisse (environ 5 minutes). Assaisonner de sel et de poivre. Si désiré: ajouter les abats cuits, hachés fin. Quantité: 2 tasses de sauce ou 8 portions de un quart de tasse.

A quelle température et combien de temps doit-on cuire une dinde?

Durée de cuisson (325°F)	livres	heures
Dindes	6 à 8	3 à 4
entières	8 à 12	4 à 5
(éviscérées)	12 à 16	5 à 6
	16 à 20	6 à 7½
	20 à 24	7½ à 9
Demies	8 à 10	4 à 4½
	10 à 12	4½ à 5
Quarts	4 à 6	3 à 4
Roulés	3 à 5	3½ à 5
	5 à 7	5 à 6
	7 à 10	6 à 6½

Vérification du degré de cuisson:

Dinde entière ou demi-dinde — Si la partie charnue du pilon obéit à la pression des doigts ou que la cuisse se meut facilement, ou si le thermomètre à viande inséré dans la partie la plus épaisse de la cuisse indique 190°F, ou au centre de la farce, 165°F, la dinde est cuite.

Quart de dinde — Si la partie la plus charnue du pilon ou de l'aile obéit à la pression des doigts, la volaille est cuite.

Roulé — Si la chair est tendre à la fourchette ou que le thermomètre à viande inséré au centre du roulé indique 190°F, le roulé est cuit.



Q. — Il me semble que j'aimerais devenir technicienne en laboratoire. Où devrais-je m'adresser pour obtenir la liste des sujets essentiels pour ce cours? Merci.

Jeanne.

R. — A votre place je m'adresserais directement au département d'éducation de votre province. On pourrait alors en plus des renseignements demandés, vous dire dans quels hôpitaux et instituts techniques le cours est offert.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai, depuis deux ans, un kyste dur sur l'index droit. Il est resté plutôt de la même grosseur jusqu'à dernièrement, mais il me semble qu'il grossit. J'ai peur d'aller voir le médecin, car s'il devait opérer, mon doigt pourrait rester raide. Que me conseillez-vous? Merci. — **Bobo.**

R. — Avant que ce bobo ne devienne trop gros, allez voir votre médecin. Lui seul pourra vous conseiller. Vous ne lisez donc pas, ni n'écoutez ni ne regardez les annonces qui recommandent à tous de consulter leur médecin dès qu'ils se rendent compte qu'il leur pousse une bosse? Cette opération ne serait que mineure, croyez-moi, et ne vous incommoderait sans doute pas beaucoup.

☆ ☆ ☆

Q. — Ne pensez-vous pas qu'un père de famille devrait partager les décisions sérieuses? J'ai un très bon mari, mais il ne veut pas assumer ses responsabilités tant au point de vue de l'éducation des enfants que celui des finances, etc. Il dit qu'il gagne notre vie et que c'est à moi de décider ce qu'il y a faire. Pour ma part, je trouve le fardeau bien lourd parfois. Je ne sais comment lui faire prendre intérêt à notre situation. Que faire? Merci.

Inquiète.

R. — Tout en causant, quand vous êtes seuls, il faudrait chercher à lui faire exprimer de temps à autre son opinion sur l'un des problèmes de tous genres qui se présentent, et dites-lui bien que, par exemple, les enfants grandissent et que vous avez besoin de ses conseils, car vous ne vous sentez pas la force ou la compétence de tout régler sans son aide. Puisqu'il est bon, qu'il aime sa femme et ses enfants, sûrement, avec le temps et beaucoup de tact, je crois que vous y arriverez. En passant, messieurs nos lecteurs, à bon entendeur salut!

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai seize ans. Quand je veux aider ma mère, elle me dit que je ne sais pas travailler comme elle. Si je ne l'aide pas, elle se plaint que je suis paresseuse et égoïste et que je ne cherche pas à alléger son fardeau. Que faire?

Malheureuse.

R. — Malheureusement, vous n'êtes pas la seule dans ce cas. Trop de mamans veulent se faire aider, sans réaliser que leurs enfants, garçons ou filles, doivent être initiés au travail, que tout apprentissage est lent et que la tâche ne sera pas faite à leur goût dès les débuts. Elles oublient qu'il leur a fallu des années d'expérience pour acquérir leur dextérité et leur savoir. Il me semble que votre mère aurait pu commencer quand vous étiez toute petite, à vous initier à de menus travaux domestiques et qu'à mesure que vous grandissiez, elle serait passée à d'autres plus difficiles. Demandez-lui gentilment de vous montrer exactement comment elle désire que vous fassiez telle chose, puis appliquez-vous à la réaliser aussi bien que possible. Si vous éprouvez des difficultés, demandez-lui conseil, en ajoutant qu'elle sait si bien le faire. Je crois qu'avec de la bonne volonté de part et d'autre vous arriverez à vous comprendre et à alléger le fardeau. Aux jeunes, n'oubliez pas d'essayer d'aider vos parents; aux parents, ne soyez pas trop exigeants.

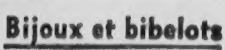
☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons trois jeunes enfants très actifs qui se lèvent à bonne heure chaque matin. Nous aimerions bien dormir un peu plus tard le samedi et le dimanche matin. Comment obtenir qu'ils ne fassent pas de bruit?

Dodos.

R. — Avez-vous initié ces petits à la lecture? Ils pourraient apporter un livre de contes ou des cahiers à dessiner et se distraire bien tranquillement jusqu'au moment où ils vous entendraient marcher. Bonne chance.

LOUISE





Coffret de Rosette

Il est contre la loi que les femmes portent des pantalons pour entrer au Club des officiers de la base aérienne de Denver, au Colorado. Mais le docteur Nancy Holt ne l'a appris qu'au moment où elle se présentait en costume-pantalon. Quand elle a vu le règlement interdisant le port du pantalon, la jeune obstétricienne et gynécologiste de 33 ans a tout simplement enlevé son pantalon et est entrée au Club. La partie supérieure de son costume était un genre de mini-robe, en organza de soie, à environ six pouces au-dessus du genou. Tout était parfait puisque ce Club ne met aucune restriction sur la mini-robe...

✦ ❊ ✦

Un jeune garçon essaie de traverser une rue où la circulation des voitures est très dense. Il attend depuis cinq minutes et remarque sur le trottoir opposé un monsieur âgé auquel il crie: "Y a-t-il longtemps que vous êtes-là?".

"Je suis né ici", répond l'autre.

✦ ❊ ✦

Il n'est pas nécessaire de faire dégeler le porc avant de le faire cuire. Cependant, si le porc (qui n'a pas été gelé) doit absolument cuire 35 minutes par livre, vous augmenterez la cuisson à 52 minutes pour celui qui est congelé.

✦ ❊ ✦

Ne jouez jamais avec vos boutons d'acné, même avec des doigts et des ongles propres. Faites des compresses d'eau légèrement salées (1 c. à thé par tasse d'eau bouillie). Laissez quelques minutes des tampons trempés dans ce mélange tiède. Faites suivre de tampons secs et appliquez ensuite du soda à pâte en poudre. Vous aurez de bonnes chances que les boutons se résorbent d'eux-mêmes sans laisser aucune traces.

✦ ❊ ✦

Si vous devez faire prendre à votre enfant un remède qui a mauvais goût, passez-lui un cube de glace sur la langue. Il ne goûtera rien.

✦ ❊ ✦

Le témoin: Je pense...

Le juge: Laisse faire ce que tu penses, dis ce que tu sais.

Le témoin: Pardon! M. le Juge, moi je pense avant de parler. Je ne suis pas un avocat.

✦ ❊ ✦

Les pyjamas d'une pièce, pour enfants, dont le dessous de pieds n'est pas recouvert d'un antidérapant peuvent être un danger. Les chutes sur le parquet bien ciré seront évitées en plaçant tout simplement sous le pied des pièces caoutchoutées que l'on colle avec le fer chaud.

✦ ❊ ✦

— Un homme pauvre sourit plus que l'homme riche.

(Sénèque)

✦ ❊ ✦

Les couturières ont parfois bien des difficultés à conserver les épingles dont elles ont besoin pour leurs travaux. Pourtant, une simple houpette peut régler bien des problèmes quand on n'en a plus besoin pour se faire une beauté: à l'aide d'un élastique, faites tenir la houpette à votre poignet et piquez-y vos épingles. Attention! N'y allez pas trop brusquement: vous pourriez avoir des surprises... piquantes!

✦ ❊ ✦

— Moi, ce que j'aimais dans le bon vieux temps, c'est que c'était mon jeune temps.

Rôle déterminant des rapports entre la mère et son enfant

Origines des troubles des adultes...

Les sujets qui souffrent de troubles psychiques, qui se manifestent fréquemment par des affections organiques, peuvent souvent en trouver l'origine dans leur enfance. Il faut par conséquent porter une attention particulière à l'enfance du malade depuis l'âge le plus tendre.

Le Dr Biermann, directeur du service d'orientation psychosomatique des enfants rattaché à la polyclinique pour enfants de l'Université de Munich, a souligné au récent congrès de psychothérapie, que les rapports entre la mère et l'enfant jouent dans les premières années de l'existence un rôle déterminant dans l'évolution de l'enfant.

Ces rapports existent déjà dans les derniers mois de la grossesse et revêtent une grande intensité après la naissance, par suite de la dépendance dans laquelle l'enfant se trouve nécessairement à l'égard de sa mère. Les perturbations qui se produisent durant cette période provoquent des neuroses qui s'accompagnent fréquemment d'eczémas, d'asthme, de colitis ulcerosa (inflammation du duodénum avec formation d'ulcère) et d'autres maladies.

Les frustrations chez l'enfant

Ces neuroses ne se manifestent toutefois qu'à la suite d'expérience de frustrations que l'enfant est indésiré ou que la mère souffre de dépressions, par exemple lorsque le père de l'enfant l'a quittée. Les mères qui ont eu de grosses déceptions transmettent leur inquiétude à l'enfant et l'entourent de soins excessifs qui risquent de retarder son développement.

Lorsqu'elle allaite son enfant plus de dix mois ou qu'elle continue à lui donner le biberon alors qu'il pourrait déjà s'en passer, elle manifeste déjà des troubles neuro-psychologiques qui doivent être traités, ne serait-ce que dans l'intérêt de l'enfant.

Ne pas séparer l'enfant de sa mère...

Entre l'âge de six mois et de 5 ans, l'enfant ne devrait pas être séparé de sa mère car cela représente un certain danger. Jusqu'à la 28e semaine, une autre personne peut s'occuper de l'enfant et remplacer la mère. Les nouveau-nés qui doivent rester en clinique n'en sont pas affectés. Il en est différent lorsqu'un enfant qui a toujours été habitué à la présence de sa mère se voit soudain obligé de faire un séjour en clinique ou dans un foyer pour enfants. Le Dr Biermann estime que les tout-petits ne devraient être hospitalisés que dans les cas exceptionnels.

Costumes lunaires pour les petits garçons

NEW YORK — Les couturiers américains présentent, à l'intention des enfants, des modèles qui s'inspirent de la désormais célèbre expédition Apollo 11.

Les petits garçons qui aiment jouer en se donnant des rôles de cosmonautes seront ravis en voyant le "costume lunaire". Ce vêtement genre salopette, avec fermeture à glissière à l'avant, col roulé, longues manches et pantalon donnant de l'ampleur, est réalisé en coton et nylon.

Le modèle, de nuance beige, comporte des empiècements bleu marine. La plupart des couturiers nord-américains proposent le style jumpsuit dans les collections d'automne. On utilise un choix de couleurs dont les teintes dominantes sont le bleu, le gris argent et autres nuances lunaires.

Le thème est repris chez les fabricants de produits de beauté. Une maison américaine bien connue a lancé les maquillages "Earthbeam" rayon terrestre pour le jour et "Moonbeam" rayon de lune pour le soir, s'inspirant des émissions couleurs qui ont permis de suivre à la télévision l'historique mission Apollo 11.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

QUI VIVRA VERRA

PAR

ROBERTE ROLEINE

NUMERO 39

Il se tut, parce qu'à chaque inspiration trop profonde une brûlure lui traversait la poitrine. Virginie était penchée sur lui, elle lui caressait le front, où perlait la sueur, et une de ses nattes pendait par-devant son épaule. Il la saisit, l'enroula autour de ses doigts et tira dessus, du moins en intention.

— Petite pensionnaire, dit-il, et il retrouva son regard oblique et malicieux.

Elle lui prit la main, se pencha encore plus et la couvrit de baisers. Elle pleurait, maintenant.

— Ne parlez plus, mon chéri, supplia-t-elle. Vous allez vous faire du mal. Je suis sûre que vous souffrez horriblement. Que puis-je pour vous?

— Je suis bien, dit-il, et il eut un vague sourire.

Elle continuait à tenir la main de Germain pressée sur ses lèvres. Paco lui toucha l'épaule.

— Ne l'embrassez pas tant. Vous allez lui redonner de la fièvre.

* * *

Qu'importait la pluie? Qu'importaient la chaleur, les orages, les canaux comblés et les cannes qui pourrissaient? Virginie ressentait une merveilleuse indifférence pour toutes ces choses désagréables qu'elle rabaissait au rang de petits ennuis et d'incidents. Un optimisme inattaquable l'habitait et elle se sentait prête à affronter toutes les difficultés: Germain vivait.

Lui si calme et si patient d'ordinaire était pris d'une étrange ardeur. Etait-ce parce qu'il avait été si près de la mort?

— Guérissez-moi vite, avait-il dit au médecin la première fois qu'il l'avait vu. Il faut que je reprenne une vie normale le plus tôt possible.

Le docteur, qui était assez familier avec lui, l'avait traité de grand fou et lui avait demandé s'il ne se trouvait pas bien dans cet état avec une aussi charmante garde-malade que Virginie.

Pendant toute une semaine, il fut prescrit au blessé un repos total avec interdiction de bouger et de parler. Il ne pouvait donc rien dire à Virginie, mais ses yeux étaient éloquents. Elle s'asseyait près du lit, face à lui, et il lui donnait une de ses mains, qu'elle gardait dans les siennes tant qu'elle restait là. Ils se regardaient, et jamais aucun embarras ne naquit de ce silence et de cette contemplation.

Parfois il fermait les yeux et, croyant qu'il dormait, elle voulait se retirer, mais il les rouvrait aussitôt et elle se rendait compte qu'il la considérait entre ses cils baissés, pour mieux se concentrer ou pour ne pas livrer ses pensées. Elle apprit à distinguer cette ruse et elle lui disait, dès qu'il baissait les papières: "Vous trichez". Alors il lui souriait et lui pressait la main.

Le grand tourment de Virginie était son incertitude au sujet des sentiments de Germain. Parfois, en voyant quel réconfort il trouvait dans sa présence, de quelle façon il la regardait, elle croyait deviner qu'il l'aimait. Qu'il ne le lui eût pas encore dit, qu'il préférât attendre pour parler le moment où il serait remis était logique. Elle tenait ce raisonnement et espérait.

Les jours passaient, apportant l'amélioration tant souhaitée. Maintenant Germain avait le droit de parler, pas trop cependant, de s'asseoir à demi, soutenu par des oreillers, de lire un peu. Sa guérison semblait avoir rendu vie à la grande demeure anesthésiée par le drame. Mme de Saint-Clair reprenait peu à peu goût à l'existence, s'occupait de nouveau de la maison; elle passait de longs moments auprès de "son" malade, comme son fils; elle lui racontait les dernières nouvelles, lui faisait la lecture et, ainsi, chaperonnait sa fille qui avait été trop souvent seule avec lui.

Marie-Antoinette était toujours la même et il ne fallait plus espérer qu'elle changerait, mais les heures tragiques du 16 juillet avaient fait beaucoup de bien à Louis. Avoir vu la mort de près, défendu la vie des siens les armes à la main, au péril de la sienne, et dû le salut à des êtres qu'il jugeait inférieurs lui faisait envisager l'existence sous un autre aspect. On s'en apercevait à trois signes: il s'inquiétait de la santé de Germain, voussoyait Paco et projêtait de reprendre à Paris ses études de droit.

Vers le milieu d'août, le llanero fit remarquer un jour à Virginie qu'il serait peut-être utile d'informer Germain de ce qui s'était passé, maintenant qu'il n'était plus condamné au calme absolu. Il proposa de s'en charger.

— En effet, c'est indispensable, reconnut Virginie. Mais apprenez-le-lui avec ménagements, je vous en supplie.

— Vous savez, je ne pense pas que cela le bouleverse.

— Oh! si, je le crains. Songez qu'il aimait Leonor et pensait à l'épouser.

Paco la regarda comme si elle avait perdu l'esprit.

— Première nouvelle! Où avez-vous pris cela?

— C'est lui-même qui me l'a dit.

— Et vous l'avez cru! Vous ne savez pas encore à quel point il est taquin?

— Ce n'est donc pas vrai? s'exclama-t-elle avec joie.

— Certainement pas. Je sais qu'il est assez secret, qu'il ne se confie pas volontiers, mais il m'aurait fait part de pareils projets. Ils étaient assez bien ensemble, parce qu'elle le croyait républicain, mais il n'y avait rien de plus.

Virginie prit une mine indignée.

— Il s'est moqué de moi. Quand je pense qu'il a été jusqu'à l'embrasser sous mes yeux! Dans quel dessein? Elle, je comprends: elle espérait que je le raconterais à Cristobal et qu'il serait jaloux. Mais Germain?

Elle laissa passer un temps pour réfléchir. Son air concentré donnait envie de rire à Paco.

— Ou alors... commença-t-elle, et la suite n'eut aucun rapport avec ces deux mots. Mon petit Paco, vous êtes un ange. Vous êtes merveilleux. Je vous adore.

Le calme garçon, suffoqué d'une telle impétuosité, se demanda en quoi il avait bien pu mériter que Virginie lui sautât au cou avec enthousiasme et l'embrassât sur les deux joues.

C'était le matin. Toute la journée le coeur de Virginie fut rempli d'allégresse. Maintenant ses doutes étaient évanouis, mais elle les bénissait car ils lui avaient permis de mesurer la profondeur de son amour.

En fin d'après-midi, profitant de ce que sa mère était occupée, elle retourna dans la chambre de Germain, qu'elle n'avait pas encore pu voir seule. Elle entra comme il tentait de saisir une carafe posée sur la table de chevet, qui avait été reculée par mégarde. Elle arriva juste pour la prendre comme il allait la renverser.

— Je suis soumis au supplice de Tantale, dit-il gaiement. C'est vous qui m'avez joué ce mauvais tour, n'est-ce pas?

— Méchant! Comment pouvez-vous croire que je vous ferais volontairement souffrir, si peu que ce soit? répondit-elle avec un tendre reproche tout en remplissant d'eau un verre qu'elle lui tendit.

Il but et le lui rendit. Puis il dit aussitôt:

— Prêtez-moi votre épaule. J'ai glissé et je voudrais me redresser.

Elle se pencha sur lui et il lui passa son bras autour du cou. Mais au lieu de s'y accrocher pour se réhausser, il appuya sa tête contre Virginie. Elle en fut si saisie et si émue qu'elle lâcha le verre; il éclata en dix morceaux sur le carrelage.

— Cela porte bonheur, dit Germain avec flegme.

— Je voudrais tant que cela vous porte bonheur, que vous soyez toujours heureux, désormais, dit-elle ardemment, et elle pressa contre elle la tête du jeune homme.

Elle inclina son visage, appuya sa joue aux cheveux de Germain et ils restèrent ainsi un moment.

— Je vous aime, murmura-t-elle. Mon chéri, je vous aime. Je sais, une jeune fille ne doit jamais parler ainsi la première, mais mon coeur déborde tellement de tendresse que je ne peux m'empêcher de vous le dire: je vous aime.

— Virginie, mon cher amour...

(à suivre)

Vol. 57—No 26

COMMERCANT TRES A L'AISE FINANCIEREMENT aimerait rencontrer jeune fille ou veuve. But sérieux. S'adresser à Boîte 999, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 25-999-28C.

SECRETAIRE A LA DIRECTION, aide-comptable expérimentée. Références sérieuses. Parle Français, Russe, Anglais, cherche poste plein temps ou partiel. **Composer 586-4152.** 23-978-26C.

SI VOUS DESIREZ la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps, pour mariages, réceptions, etc., **appelez Jos. Legal et son orchestre à 334-2579.** 22-971-T.F.

ON DEMANDE POUR ST-BONIFACE. Dame âgée pour aider entretien petite maison moderne. Pas d'enfants. Près autobus. Logée et nourrie. Pourrait sortir le jour et les soirées sont libres. Bon foyer. **Composer: 247-8195.** 25-992-26C.

ON DEMANDE cuisinières expérimentées pour légers repas. Travail: jour ou nuit. Bons salaires et occasion d'avancement. **Demandez M. Barthel, au Jollie Friar, 110, rue Marion. Téléphone: 233-7039.** 26-108-27C.

ON DEMANDE DIX DAMES pour vendre le fabuleux soutien-gorge brèveté canadien, gagnant de prix. La Compagnie donnera l'entraînement. Revenus illimités. Temps plein ou partiel. Petit investissement. **Rycard's Fashion Ltd., 148, avenue Monck, St-Boniface 6. Téléphone: 475-6876 ou 284-7607.** 26-106-29C.

MAISON A VENDRE

Bungalow moderne — Ste-Anne, Man. 4 chambres à coucher. 2 lots. Hypothèque à 6½%. **Appeler Ste-Anne: 422-5140.** 18-910-TF

KLEM'S CATERING

Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. **Composer 256-0101.** 18-414-T.F

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS

Ecrivez pour dépliants gratuits

C. C. Jamieson

Boîte postale 22, Transcona, Man
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M Jean Carignan.

J. J. H. McLean Co. Ltd.

Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

HOMME A SA RETRAITE en très bonne santé désire maison de pension dans St-Boniface ou Norwood. **Composer: 247-9267.** 26-110-T.F.

A LOUER — Lorette, Man. Logis: 3 pièces nouvellement décoré. Entrée et salle de bains privées. Possession immédiate. **Composer 253-1834.** 20-944-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 198, avenue Goulet. Logis meublé: 2 pièces. Libre: 1er octobre. Dame âgée ou qui travaille de préférence. 24-983-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Louis Riel. Logis près hôpital. 3 pièces meublées, salle de bains et entrée privées. Pour 2 dames ou jeunes filles qui travaillent. Libre: 1er novembre. **Composer: 233-1985.** 26-103-26C.

A VENDRE — St-Pierre, au centre du village bâtiment: 30' x 80' Pourrait servir pour entreprise. Avec ou sans le lot de 50' x 135' Prix très raisonnable. **Appelez Albert Turenne: 433-7419.** 3-754-T.F

A VENDRE — Deux lots au cimetière Green Acres. **Composer 233-6419** 23-750-T.F.

A VENDRE — Saskatchewan. Centre canadien-français. Grande école et église. Restaurant et épicerie avec résidence attenante. Situé sur 2 lots. Prix désiré: $6,000, plus marchandise selon facture d'achat. **Ecrire à Stan's Coffee Shop, St-Brieux, Sask.** 23-976-26C.

A VENDRE — Une cuisinière électrique Westinghouse, 4 éléments. Un appareil de TV, même marque; une marmite à conserves contient 7 bocaux avec autres bocaux; cabinet à médicaments. Le tout en bonne condition. **Appeler 233-1890 après 11 h le matin.** 25-989B-26C.

A VENDRE — Terre d'un quart de section, à 1 mille au sud de St-Pierre, route 59; 125 acres en culture, le reste à défricher. **Propriétaire: Josaphat Chouinard, St-Pierre.** 25-991-27P.

A VENDRE — 1 Ski-Doo 1969, modèle "Nordic" 371. Démarreur électrique. **Appeler St-Pierre 433-7788.** 25-996-26C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Horace. Duplex: 2 logis, 5 pièces et salle de bains au 1er. Planchers: bois dur. 3 pièces et salle de bains au 2e. Bon revenu. Chauffage: gaz. Propriétaire porterait l'hypothèque. Montant substantiel comptant. **Composer: 253-9696 le jour ou le soir (Broker).** 25-993-26C.

A VENDRE ou A LOUER — Dans village Notre-Dame-de-Lourdes. Maison: 5 pièces. **S'adresser à Mme Yvonne Turenne, 378, Place Gaboury, St-Boniface. Téléphone: 233-6569.** 26-102-T.F.

A VENDRE — 15 milles de Portage et Main. $12,000. Grand bungalow: 4 pièces sur 2 1/3 acres de beau terrain boisé. 1 mille au nord et 1 mille à l'est d'Ile-des-Chênes. Bonne école. Service d'autobus. Soubassement complet, grande cuisine claire, armoires nombreuses; cuisinière et réfrigérateur. Salle de bains: 4 unités (couleur). On peut acheter plus de terrain si désiré. Propriétaire transféré. Possession immédiate. **Appelez John Moss à 589-5610.** 26-104-28C.

A VENDRE — Lessiveuse automatique "Bendix", réfrigérateur "Roy" avec congélateur supérieur: capacité 65 lb. Cuisinière électrique "Viking": 4 feux. 2 cuves sur base. **Appeler 253-1658.** 26-107-26C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

556, chemin Pembina
Winnipeg 9

Avons besoin de maisons à vendre dans toute la ville. Nous sommes prêts à acheter ou vendre votre maison. Si intéressé,

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591

26-105-T.F.

La L.F.C. s'attaque aux impôts

A sa réunion du 23 septembre, le Conseil diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques exécutait une des résolutions adoptées au dernier congrès. En plus d'un mémoire endossé par le Conseil diocésain, on demande à chacune des sections locales de soumettre des pétitions réclamant que les exemptions d'impôt sur le revenu soient portées à $3,000 par contribuable et à $900 pour chaque personne à charge. Ce qui allégerait le fardeau des citoyens ayant un revenu moyen et serait, croit-on l'adaptation plus réaliste d'une loi datant de 25 ans!

Les laïcs et l'Eglise

On demande aux membres de participer aux consultations effectuées par la "Commission d'étude sur les laïcs et l'Eglise", les incitant à réfléchir sur leur rôle dans la communauté chrétienne. On souhaite que la Ligue présente des recommandations ou un mémoire devant la dite commission lors des audiences qui seront tenues au cours des prochains mois dans le diocèse.

D'autre part, la Ligue adressera un message à M. Stanley Burke, appuyant sa décision de travailler en faveur des Biafrais et lui demandant de nous faire part de ses expériences auprès des moins fortunés.

Recommandations pratiques

Des idées furent projetées de part et d'autre en vue de lancer concrètement une nouvelle année d'activités. On insiste que tous étudient le rapport provisoire présenté récemment par la Commission des frontières scolaires et se rendent compte de la situation désavantageuse que cela implique pour les Franco-manitobains. A l'occasion des réunions publiques qui auront lieu dans toutes les divisions scolaires, il faut que les Canadiens français fassent front commun et revendiquent leurs droits linguistiques et culturels comme minorité officielle. A un moment où l'on parle tellement d'unité nationale, pratiquons-la chez nous!

Félicitations au président de la SFM d'avoir agi catégoriquement et énergiquement en la circonstance.

En outre, il fut suggéré qu'on se renseigne sur le Bill des langues, devenu loi en septembre 1969, et sur le Bill 38 ayant trait à l'âge du droit de vote. Aussi, on encourage les femmes à s'enrôler dans les cours de conduite défensive . . .

En vue du Centenaire de l'entrée du Manitoba dans la Confédération, prenons l'initiative de mettre sur pied des projets commémorant cet événement historique.

En prévision

Deux conférences régionales auront lieu en octobre dans les sections du Précieux-Sang et de Letellier. La soirée honorant les messieurs est en préparation. Ça promet! A bientôt pour de plus amples détails.

A. M.

Au Canada, l'arthrite est la maladie qui fait le plus de ravages. Malgré les progrès de la science, seules des recherches assidues nous permettront de découvrir un remède à cette terrible maladie.

JOSEPH CARRIERE REALTY
Groupe 2, boîte 6
St-Norbert, Man.

On demande bonne ferme en échange sur un magasin et son contenu. Situé sur bon chemin, à la campagne.

Téléphone 269-2943
26-111-T.F.

A VENDRE:
Hôtel en ville. Comptant requis: $35,000.
Hôtel plus neuf. $400,000 — $150,000 comptant.
Hôtel neuf à la campagne. $420,000 — moitié comptant. Rapporte $39,000 net.
Nouvel hôtel. $170,000 — $50,000 comptant. Bon chiffre d'affaires. Appeler: Courtier à 783-7859.
24-988-26C.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

RUE RITCHOT
Grande maison pour famille: 4 chambres à coucher. Près école Louis Riel. Plein prix: $14,900.

ST-VITAL
Presque neuf et en très bon état, immeuble appartements: 5 logis. Très bien situé. Propre. Comptant à une hypothèque de 7%. Ou échangerait sur maison ou duplex.

CENTRE TRANSCONA
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. En très bon état. Garage. Une aubaine à $6,900, avec $1,000 comptant.

ST-NORBERT
Rue La Barrière. Charmant bungalow. ½ bloc de l'école. 6 pièces, 3 grandes chambres à coucher. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage double, isolé. Vendeur transféré, doit vendre sous peu. Comptant requis $6,000 à une hypothèque.

ST-BONIFACE
Edifice: 5,000 pieds carrés d'espace pour bureaux et entreposage. Grand terrain, site stratégique dans développement. Plein prix: $40,000.

Bureau: 247-9267
233-3025
Paul GAGNON: 256-6538
Armand COTE 256-2450
Jean ALLARD 247-9267
Aimé ALLAIRE: 233-5962
26-109-26C.



Le président de la Corporation du Centenaire du Manitoba, M. Maitland Steinkopf, a dévoilé samedi dernier le drapeau officiel du Centenaire de la province. Comme on peut le remarquer ci-dessus, le motif principal est un bison stylisé sur fond bleu royal au milieu des deux dates 1870 et 1970. Ce drapeau ne sera pas à la disposition du public avant le 1er janvier prochain. (Cliché Winnipeg Free Press)

Visite du président Diori . . .

(Suite de la première page)

pays devant les difficultés de la sécheresse. "Il s'est trouvé que ce blé était du blé du Manitoba. Je tiens donc au nom des populations du Niger à rappeler ces souvenirs et déjà par ce geste votre province comme le Canada est connue en République du Niger. Je pense, remarqua en terminant M. Diori, que le premier contact sera suivi d'autres et que, ensemble, dans le sens de la coopération qui vient de s'instaurer entre nos deux pays, nous pourrons contribuer justement à apporter quelque chose de très important à la coopération universelle, à la fraternité entre tous les hommes".

Visite à St-Boniface

Sa visite à l'Assemblée législative terminée, le président du Niger se rendit à l'hôtel de ville de St-Boniface, entouré de tout le protocole dû à son rang de chef d'état: escorte de motocyclistes et de membres de la Gendarmerie canadienne en veste écarlate.

A St-Boniface, il fut reçu par le maire suppléant, M. Victor Morin, (M. Ed Turner était retenu par un engagement au Conseil métropolitain de Winnipeg) et par MM. René Toupin, ministre de la Consommation et des Corporations, et Laurent Desjardins, député de St-Boniface.

M. Morin était également accompagné des conseillers E. Couture, W. J. Watson et E. Kotowich. On remarquait aussi outre la présence de Mmes Morin, Toupin et Desjardins et des épouses des conseillers, Mgr A. Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface, M. le juge Alfred Monnin et son épouse, M. Philippe Bourdon, consul de France, et MM. Maurice Gauthier et Jacques Molicard, de la SFM.

Après le mot de bienvenue du maire suppléant, Mme Victor Morin présenta à l'épouse du président Diori une gerbe de roses. Puis M. Maurice Prud'homme, greffier du Conseil de ville, traça un bref historique de St-Boniface.

Adressant ensuite la parole, M. Diori exprima tout d'abord ses regrets de devoir à cause de circonstances incontrôlables, interrompre abruptement son voyage pour retourner dans son pays. Espérant pouvoir le compléter plus tard, il s'est dit très heureux des accords signés à Ottawa et confiant que l'aide promise arriverait sous peu pour assurer le progrès du Niger.

Cette dernière remarque ne manqua pas d'attirer l'attention de ceux qui avaient lu des rapports parus dans les journaux du Québec en particulier sur la lenteur excessive avec laquelle Ottawa aurait fait parvenir son aide au Niger au cours des dernières années.

Le président Hamani Diori, son épouse, ainsi que sa suite, furent ensuite l'objet d'une réception à la résidence du lieutenant-gouverneur du Manitoba, M. Richard S. Bowles.



Le Père Ludger Guy, S.J., du Collège de Saint-Boniface, vient d'être nommé supérieur de la communauté des Jésuites de St-Boniface en remplacement du Père Martial Caron qui restera cependant au Collège et s'occupera de ministère occasionnel. Le Père Guy est natif du Nouveau-Brunswick. Il entra chez les Jésuites en 1931, fut ordonné prêtre en 1943 et enseigna à Edmonton et à St-Boniface. Au Collège de St-Boniface depuis 1946, il fut secrétaire à l'AECFM de 1955-59. Doyen du cours universitaire depuis 1954, il enseigne cette année le nouveau cours de Civilisation française.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE

St-Boniface — Rue Langevin. Immeuble: 4 logements. Revenu mensuel: $300. Revenu doit être augmenté. Lot: 50' x 127'.6. $15,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface centre — Bungalow complètement meublé. 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: huile. Taxe: seulement $167. Plein prix: $12,000 à termes.

St-Boniface — Rue Masson. Grande maison de rapport. 2 logis: 4 pièces. Taxe: $275. Plein prix: $18,900. Hypothèque portée par propriétaire.

St-Boniface — Près hôpital. Immeuble: 17 logis. 2 ans. Chauffage électrique. Revenu mensuel: $2,110. Dépenses annuelles: $7,000. Stationnement avec prise pour 17 voitures. Première hypothèque à 8%.

Parc Windsor — Grande maison moderne. 5 chambres à coucher. Salle de récréation. Lot: 70' x 120'. Autoport. Première hypothèque: $10,000 à 6%.

APPELER
A. Ayotte: 233-5845
23-939-26C.

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	54.6
A—moyens	43.3
A—petits	27.2

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20.5-
Poulets 4-5½ lb	.18-
Poulets 5½-6¾ lb	.21-
Poulets, plus de 6¾ lb	.23-.23¼
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.07
4½-5¾ lb	.06-.07
Plus de 5¾ lb	.12-.14
Dindes	
Adultes	.26.5-
Dindons	.24¼-

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 25 septembre 1969 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 6,000 bovins, 1,700 veaux, 6,400 porcs, 450 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,400 bovins, 1,350 veaux, 4,900 porcs, 315 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix (1,000 lb)	$26.50—27.00
Bons	26.00—26.50
Moyens	25.00—26.00
Communs	23.00—25.00
Génisses	
Choix	$25.50—26.50
Bonnes	25.00—25.50
Moyennes	23.50—25.00
Communes	20.00—23.00
Vaches	
Bonnes	$22.50—23.00
Moyennes	20.50—22.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	15.00—20.50
Taureaux	
Bons	$24.00—25.00
Communs et gras	20.00—24.00
Veaux	
Bons et de choix	$38.00—46.00
Moyens	32.00—37.00
Communs	25.00—31.00

Porcs

Les porcs de $38.25—39.85 ($38.75 à la fermeture). Les truies de $28.45—28.85.

Agneaux et moutons

Agneaux bons	$23.00—24.50

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg **Tél.: 942-3451**

Pour la semaine du 22 au 26 septembre 1969

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	70.4	70.4	70.4	70.4	70.4
C.W. No 3	67	67	67	67	67
Fourrage No 1	65.4	65.4	65.4	65.4	65.4
Fourrage No 2	62.4	62.4	62.4	62.4	62.4
Fourrage No 3	59.4	59.4	59.4	59.4	59.4
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	111.2	111.2	111.2	111.2	111.2
C.W. No 3 6 rangs	109.2	109.2	109.2	109.2	109.2
Fourrage No 1	99.6	99.6	99.6	99.6	99.6
Fourrage No 2	97.6	97.6	97.6	97.6	97.6
Fourrage No 3	94.6	94.6	94.6	94.6	94.6
SEIGLE —					
C.W. No 2	119.6	119⅞	119⅜	117	114⅝
C.W. No 3	114.4	114⅝	114.2	111⅞	109.4
C.W. 2 rej.	115.6	115⅞	115⅜	113	110⅝
C.W. No 4	93.4	93⅝	93⅛	90.6	88⅛
Ergot	92	92⅛	91⅝	89.2	86⅝
Sur voie net	119⅝	119.6	119⅜	117	114⅝

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	233⅛	241.4	237⅞	239⅝	238.6
Janvier	227⅝	234.4	230	230	228.4
Mars	226⅛	233.2	227	227	225.4
Mai	225.4	232	226.4	225.2	222.4
AVOINE —					
Octobre	70	70	70	70	70
Décembre	70.4	70⅝	70⅝	70.6	70.6
Mai	71⅛	71⅛	71⅛	71	70⅞
ORGE —					
Octobre	103.2	103.2	103.2	103.2	103.2
Décembre	103	103	103.2	103.2	103.2
Mai	103⅜	103⅜	103⅜	103.2	103.2
LIN —					
Octobre	311	311.4	317	324.2	323
Décembre	283	282.2	283.6	285⅝	284⅝
Mai	290	289.4	291	292.6	291⅝
SEIGLE —					
Octobre	120	120⅛	119⅝	117.2	114⅝
Décembre	116.4	116⅝	116⅛	115.4	114⅝
Mai	120⅛	120⅝	120.2	119⅞	119.2

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de JEANNE-MARIE BAUDRU, de la Ville de St-Boniface, au Manitoba, commis.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou aavnt le 5 novembre 1969.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 27e jour de septembre, A.D. 1969.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

Notice of Application for a Change of Name

Notice is hereby given of the following application to the Provincial Secretary under the provisions of "The Change of Name Act".

I, Lawrence Kenneth Bailuk of the Parish og St. Francois Xavier in the Province of Manitoba Station Attendant hereby make application under the provisions of "The Change of Name Act," for a change of name as follows:

From my present name Lawrence Kenneth Bailuk to Laurent Paul Regnier.

The full names and ages of my unmarried children are as follows: I have no children.

And I also make application for a change of the given name or names of my unmarried infant child/children as follows:

From . . . Not applicable . . . to . . .

In witness whereof I have hereunto set my hand this 25th day of September A.D., 1969, at Winnipeg in the Province of Manitoba.

Signed by the above named applicant in the presence of
(Signature) Rachelle Regnier
(Address) 3-693 St. Jean Baptiste St. Boniface, Man.

Lawrence Kenneth Bailuk
Signature of Applicant